

MASTER DOMAINE « ARTS LETTRES LANGUES »

**MENTION « LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS
ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES »**

Parcours :
Études anglophones
Études hispanophones

MENTION MEEF SECOND DEGRÉ

Parcours :
Anglais
Espagnol

LIVRET 2024 – 2025

SOMMAIRE

Stage Master 1-2, semestres 2-3	3
Mention LLCER, Parcours Études anglophones	5
Mention MEEF second degré, parcours anglais	20
Mention LLCER, Études hispanophones	38
Mention MEEF second degré, parcours espagnol	52
Mention Traduction et Interprétation, Parcours Métiers de la Rédaction et de la Traduction (MRT)	70

ATTENTION

Des modifications pourront être apportées à ce livret.

Les étudiant.es sont invité.es à consulter régulièrement, pour toutes informations relatives à leur scolarité leur messagerie universitaire, l'espace numérique de travail (My UJM).

Stage M1 semestre 2 et M2 semestre 3

Étudiants-es à l'UJM M1 Études anglophones et hispanophones en semestre 2 et M2 Études anglophones en semestre 3

Durée : 2 semaines ou 70 heures

Si stage en éducation nationale : minimum 20 heures d'observation de classe ou de participation à la classe.

Date du stage : semaines 11 et 12 du semestre 2 puis 3 Études anglophones
(Le stage peut éventuellement être prolongé d'une semaine lors des vacances de printemps).
Possibilité de faire un stage filé (ex : un jour par semaine notamment pour l'enseignement).

Lieu : associations, institutions publiques, entreprises, unité de recherche UJM, Éducation Nationale

Condition : stage non rémunéré

Référent-e universitaire : Directrice/directeur de recherche

Inscription : convention à remplir en ligne par l'étudiant-e.

Évaluation : rapport de stage d'environ **15 pages minimum**, annexes non comprises (interligne 1,5, Times New Roman 12, marges 2,5)

Pour les stages hors Éducation Nationale :

- Présentation du lieu de stage et du milieu socio-économique (5 points)
- Description de la mission lors du stage (5 points)
- Analyse : intérêt de celle-ci pour la formation personnelle et professionnelle de l'étudiant-e (5 points)
- Note de la tutrice/ du tuteur de l'établissement d'accueil (5 points). La fiche d'évaluation sera adressée directement à la référente/ au référent universitaire.

Le travail doit être original et ne pas consister en un copier-coller des documents de communication de l'institution ou de l'entreprise.

Pour les stages dans l'Éducation nationale :

- Présentation des caractéristiques de l'établissement, des niveaux et des classes observés pendant le stage (5 points)
- Présentation d'une séquence observée (série de séances articulées entre elles), de la progression dans laquelle elle s'inscrit (programmes des collèges et des lycées) (5 points).
- Analyse : place et rôle de l'enseignant.e, sa pédagogie et sa conduite de la classe, question de l'autorité et du climat de la classe, comportement des élèves, interactions diverses (5 points).
- Articulation de l'expérience observée avec les savoirs disciplinaires enseignés à l'Université (quels liens ?) ; intérêt du stage pour sa formation et pour son orientation professionnelle (5 points).

Pour ce type de stage, le questionnaire d'évaluation par le tuteur n'est pas utilisé.

L'étudiant-e doit trouver son stage par elle/lui-même puis le faire valider par son/sa référent-e universitaire. La recherche du stage se fait dès le premier semestre. Le stage ne peut débuter sans signature de la convention (à trouver sur le site de l'UJM).

Étudiants-es M1/M2 à l'étranger en semestre 2/3

(Les étudiants en cursus à l'étranger pour les 2 semestres n'effectuent pas de stage)

Pour le stage, l'étudiant-e à l'étranger lors du semestre 2 de M1 et semestre 1 du M2 se voit offrir le choix suivant :

- **Effectuer son stage** de 2 semaines (ou 70 heures) sur place selon les modalités indiquées dans le livret de Master Domaine ALL et remettre un rapport d'environ 15 pages minimum.
-
- **OU**
-
- **Rédiger un rapport sur son séjour à l'étranger.**

L'étudiant-e indiquera à son/sa directeur/directrice de recherche le choix qu'il a fait et lui remettra le rapport dans les délais impartis par ce/cette dernier/ère.

Évaluation pour le second choix : rapport sur le séjour à l'étranger d'environ **15 pages minimum**, annexes non comprises (interligne 1,5, Times New Roman 12, marges 2,5)

- Présentation du lieu de séjour (4 points)
- Description des cours suivis (objectifs, contenus) (4 points)
- Spécificités de cette formation et comparaison avec une formation française (6 points)
- Analyse : intérêt de cette expérience pour la formation personnelle et professionnelle de l'étudiant-e (6 points)
- La langue de rédaction sera celle du pays d'accueil si elle correspond au cursus universitaire initial de l'étudiant-e, dans les autres cas, ce sera le français.

Le travail doit être rédigé et original et ne pas consister en un copier-coller des documents de communication de l'institution d'accueil.

I. 1/ Mention LLCER, études anglophones

Responsable pédagogique pour l'année 2024-2025 : Olivier Glain, olivier.glain@univ-st-etienne.fr

Référente scolarité des Masters, faculté ALL : Nassima Nouar, 04.77.42.13.31
all-scolarite-meef@univ-st-etienne.fr

Le parcours Études anglophones de l'Université Jean Monnet est structuré selon trois Unités d'enseignement principales (Recherche, Langue et Culture) et offre la possibilité de choisir, en Master 1, entre l'Unité d'Enseignement Langue et l'Unité d'Enseignement Langue Option Traduction.

Les étudiant-es ayant validé un Master 1 LLCER Anglais de l'Université Jean Monnet avec l'option Traduction, pourront, s'ils ou elles le souhaitent, candidater pour entrer en Master 2 MRT l'année suivante : dans ce cas, ils ou elles devront déposer un dossier de candidature sur le site de l'UJM à partir du mois d'avril (procédure dématérialisée E-candidat). Une attention particulière sera accordée aux résultats obtenus à l'UE option Traduction.

Année 1

Objectifs de la formation

- Consolidation des connaissances et des compétences de la discipline.
- Approfondissement des connaissances de la spécialité choisie.
- Initiation au travail de recherche.
- Maîtrise des outils théoriques et de la méthodologie.
- Projet de mémoire en M1 (bibliographie, plan et problématique : 10 pages minimum). Mémoire d'environ 100 pages en M2 (police 12, interligne 1,5, normes de présentation MLA), soutenance en M2. La langue de rédaction du mémoire est l'anglais et la langue de soutenance le français.

L'étudiant(e) doit convenir le plus rapidement possible d'un sujet de mémoire avec un(e) enseignant(e) du département d'études anglophones dans la spécialité choisie : linguistique (dont traduction), littérature GB, US ou Commonwealth, civilisation GB, US ou Commonwealth. Il revient à l'étudiant de prendre régulièrement contact avec son directeur/sa directrice de mémoire afin de soumettre l'état d'avancement de ses recherches. Le directeur/la directrice de mémoire reste seul(e) habilité(e) à décider si un travail peut être soutenu ou non et à choisir une date soutenance et un jury en fin d'année de Master 2.

Débouchés et poursuites d'études

Agrégation.

Poursuite en Master 2 Études anglophones.

Candidature au Master 2 « Métiers de la Rédaction et de la Traduction » (cf. pages consacrées à cette formation à la fin du présent livret).

Cas de dispense

Master mention LLCER :

À l'exception du mémoire principal, des dispenses peuvent être accordées pour certains cours. Elles concernent notamment :

- Les étudiants titulaires de l'agrégation : dispense de 30 ECTS en M2. Ne font que le mémoire.
- Les étudiants titulaires du CAPES : dispense jusqu'à un maximum de 12 ECTS en M2.
- Les étudiants qui exercent une activité professionnelle ayant un rapport avec leur spécialité ou étant susceptible de favoriser leur insertion professionnelle : reconnaissance pouvant aller jusqu'à 10 ECTS.

La dispense n'est pas un droit mais reste soumise à l'appréciation de l'équipe de formation du master.

Débouchés et poursuite d'études

Inscription en Doctorat ; inscription à l'agrégation.

Les étudiant(e)s qui relèvent du régime dit "bloqué" doivent le préciser obligatoirement lors de leur inscription pédagogique (un justificatif doit être remis au service de la scolarité qui autorise ou non ce régime). L'inscription sous ce régime leur permet ainsi de passer les examens terminaux.

Il est également indispensable que ces mêmes étudiant(e)s prennent contact au début du semestre (semaine 1 ou avant) avec chaque enseignant(e) assurant un cours qui les concerne.

L'étudiant(e) qui ne se sera pas inscrit officiellement en régime dit « bloqué » ne pourra pas se présenter aux examens terminaux.

Cas particulier des étudiant(e)s qui travaillent à l'étranger :

Les étudiant(e)s qui travaillent à l'étranger (comme assistant(e)s par exemple) sont autorisé(e)s à s'inscrire **en Master 1 MEEF et Études anglophones** mais ne peuvent en aucun cas passer à distance des examens qui exigent la présence des étudiant(e)s en France. Les enseignements qui peuvent se faire à distance sont spécifiés sur le livret de l'étudiant(e) par la mention "devoir maison".

Pour les autres cours, c'est l'évaluation en contrôle terminal qui s'applique.

Une activité salariée est incompatible avec une inscription en M2 MEEF.

Pour les soutenances des mémoires de Master 2 MEEF et EA, le mémoire doit être rendu **au moins 15 jours** avant la date prévue de soutenance. Si ce délai n'est pas respecté, la soutenance sera annulée. Le secrétariat du Master indiquera en début d'année universitaire les dates limites de soutenances (en juin pour le Master MEEF, en septembre pour le Master EA).

ANNÉE 1

ORGANISATION DU SEMESTRE 1

Usages avancés et spécialisés des outils numériques

Bloc 1 Méthodologie de la recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 1
Ressources et méthodologie recherche 1 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 UE IRS)		12	Facsimilé maison	Facsimilé maison	Facsimilé maison	4	1
Méthodologie disciplinaire 1 (cours MEEF Bloc 2 UE IRS)		18	Terminal 5h	Terminal 5h	Terminal 5h	2	1

Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

Bloc 2a Savoirs linguistiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 16	Coef. 2
Version 1 (cours mutualisé avec MRT)		18	1 écrit 2h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	4	1
Thème 1 (cours mutualisé avec MRT)		18	1 écrit 2h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	4	1
Approfondissement en linguistique 1 (cours MEEF Bloc 2 UE SRI Ic)	9	9	1 écrit 2h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	4	1
Phonologie	2	10	1 écrit/oral 2h	1 écrit/oral 2h	1 écrit/oral 2h	4	1

Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

Bloc 2b * Savoirs linguistiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 16	Coef. 2
Version 1 (cours mutualisé avec MRT)		18	1 écrit 2h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	4	1
Thème 1 (cours mutualisé avec MRT)		18	1 écrit 2h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	4	1
Traduction écrite- Traduction spécialisée (cours MRT)		15	Épreuves écrites	Épreuve écrite 1h	Épreuve écrite 1h	2	1
Traduction orale- Interprétation (cours MRT)		15	Épreuves orales	Épreuve orale	Épreuve orale	2	1
TAO-1 (cours MRT)		18	Épreuves techniques	Épreuve technique 2h	Épreuve technique 2h	4	1

Communication spécialisée pour le transfert de connaissances

Bloc 3 Culture 2 cours sur 3 au choix	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 2
Séminaire de recherche Littérature britannique <i>(cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 UE SR2 1b)</i>	12		Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	4	1
Séminaire de recherche Littérature Commonwealth <i>(cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 UE SR1 1a)</i>	12		Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	4	1
Séminaire de recherche Civilisation nord- américaine <i>(cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 UE SR2 1c)</i>	12		Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	4	1

ORGANISATION DU SEMESTRE 2

Usages avancés et spécialisés des outils numériques

Bloc 1 Méthodologie de la recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 7	Coef. 2
Étape du mémoire			Problématique/pl an/bibliographie selon normes notés par directeur/directric e de recherche	<i>idem</i>	<i>idem</i>	4	1
Méthodologie disciplinaire 2 (cours MEEF Bloc 2 UE IRS)		12	1 écrit 5h	1 écrit 5h	1 écrit 5h	3	1

Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

Bloc 2a Savoirs linguistiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 9	Coef. 2
Version 2 (cours mutualisé avec MRT)		12	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	3	1
Thème 2 (cours mutualisé avec MRT)		12	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	3	1
Approfondissement en Linguistique 2 (cours MEEF Bloc 2 UE SRI 2c)	9	9	1 écrit 2h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	3	1
ou Histoire de la langue anglaise	2	10	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1 écrit 1h	3	1

Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

Bloc 2b * Savoirs linguistiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 9	Coef. 2
Version 2 (cours mutualisé avec MRT)		12	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	3	1
Thème 2 (cours mutualisé avec MRT)		12	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	3	1
Traduction écrite- Traduction spécialisée (cours MRT)		15	Épreuve écrite	Épreuve écrite 1h	Épreuve écrite 1h	1	1
Traduction orale- Interprétation		12	Épreuve orale	Épreuve orale	Épreuve orale	1	1
TAO-2		12	Épreuve technique	Épreuve technique 2h	Épreuve technique 2h	1	1

Communication spécialisée pour le transfert de connaissances							
Bloc 3 Culture 2 cours sur 3 au choix	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 2
Séminaire de recherche Approfondissement en littérature et civilisation américaines (<i>cours MEEF Bloc 2 UE SR1 2b</i>)	9	9	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	4	1
Séminaire de recherche Civilisation britannique (<i>cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 UE SR1 2a</i>)	12		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	4	1
Séminaire de recherche Civilisation de l'Empire britannique et du Commonwealth (<i>cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 UE SR2 2b</i>)	12		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	4	1

Appui à la transformation en contexte professionnel							
Bloc 4 Expérience professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 1
Stage 2 semaines + rapport			rapport	rapport		4	5
Insertion professionnelle Cap Avenir			Validation module	Validation module		2	1

***L'UE2B – Langue Option Traduction pourra permettre aux étudiant·es de candidater pour entrer directement en Master II Métiers de la Rédaction et de la Traduction : voir informations en fin de livret dans la partie consacrée au Master MRT.**

ANNÉE 2

ORGANISATION DU SEMESTRE 3

Usages avancés et spécialisés des outils numériques

Bloc 1	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 2
Méthodologie de la recherche							
1 journée d'étude + 1 colloque études anglophones			1 rapport écrit maison pour chaque événement noté par directeur/directrice de recherche	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	3	1
Méthodologie disciplinaire 3 (cours MEEF)		18	Facsimilé maison	Facsimilé maison	Facsimilé maison	3	1

Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

Bloc 2	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 2
Savoirs linguistiques							
Version Thème 3 (cours MEEF)		18	1 écrit (version) 1h30 et 1 écrit (thème) 1h30	1 écrit (version) 1h30 et 1 écrit (thème) 1h30	1 écrit (version) 1h30 et 1 écrit (thème) 1h30	4	1
Séminaire de linguistique	8		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	4	1

Communication spécialisée pour le transfert de connaissances

Bloc 3	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 12	Coef. 2
Culture							
Approfondissement en littérature et civilisation américaines et britanniques (cours MEEF 2 Bloc 2 UE SRI)	18		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	4	1
Séminaire de littérature	8		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	4	1
Séminaire de civilisation	8		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	4	1

Appui à la transformation en contexte professionnel

Bloc 4	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 1
Expérience professionnelle							
Insertion professionnelle Cap Avenir			Validation module	Validation module		2	1
Stage 2 semaines + rapport			Rapport de stage	Rapport de stage		2	5

ORGANISATION DU SEMESTRE 4

Communication spécialisée pour le transfert de connaissances

Bloc 1 Méthodologie de la recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 30	Coef.
Mémoire 80-100 pages + soutenance						30	

RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS

MASTER 1-2 Études anglophones

RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS

MASTER 1

Semestre 1

Bloc 1 Méthodologie de la Recherche :

Ressources et méthodologie recherche 1 12 TD E. Bouzonviller

Méthodologie disciplinaire 1 18 TD S. Chapuis

Au choix Bloc 2a ou 2b

Bloc 2a Savoirs linguistiques :

Version 1 18 TD R. Digonnet

Thème 1 18 TD A. S. Letessier

Approfondissement en linguistique 1 9 CM 9 TD R. Digonnet

Phonologie 2 CM + 10 TD O. Glain

Bloc 2b Savoirs linguistiques :

Version 1 18 TD R. Digonnet

Thème 1 18 TD A. S. Letessier

Traduction écrite-Traduction spécialisée 15 TD I. McClure et J. Touati

Traduction orale-Interprétation 15 TD A. Moussart

TAO-1 18 TD C. Courtay

Bloc 3 Culture

(2 cours sur 3 au choix)

Séminaires de recherche :

Littérature britannique 12 CM A. Moussart

Littérature Commonwealth 12 CM A-S Letessier

Civilisation nord-américaine 12 CM L. Tracy

PROGRAMMES ET BIBLIOGRAPHIES (Prière de vous procurer les éditions mentionnées)

Bloc 1

Ressources et méthodologie recherche 1

Ce cours présente la méthodologie et les outils pour la rédaction du mémoire.

Méthodologie disciplinaire 1

Ce cours propose un entraînement à l'analyse comparée de documents. Les supports utilisés seront variés : textes littéraires, textes historiques, articles de presse, ou encore documents iconographiques. Il s'agira de travailler la mise en relation de documents dans le but de produire une synthèse organisée.

Bloc 2

Version 1:

Cours dispensé en anglais et français

La traduction de l'anglais au français de textes littéraires variés aura pour but une meilleure compréhension de la démarche traductologique. Outre la traduction régulière d'extraits littéraires, des rappels constants à teneur traductologique, lexicologique, syntaxique et stylistique seront mis à profit pour aboutir à une meilleure production.

Bibliographie :

CHUQUET Hélène & PAILLARD Michel, *Approches linguistiques des problèmes de traduction*, Ophrys, Paris, 1987.

Approfondissement en Linguistique 1 :

Ce cours a pour objet l'étude grammaticale des formes nominales et de l'énoncé complexe dans une perspective énonciative. À partir d'invariants sémantiques définis, il s'agira d'envisager les effets de sens possibles développés en contexte pour aboutir à une analyse grammaticale comparative critique.

Bibliographie :

ADAMCZEWSKI Henri & GABILAN Jean Pierre, *Les clés de la grammaire anglaise*, Armand Colin, Paris, 2005.

CHUQUET Hélène & PAILLARD Michel, *Approches linguistiques des problèmes de traduction*, Ophrys, Paris, 1987.

GARNIER Georges & GUIMIER Claude, *L'épreuve de linguistique au CAPES et à l'agrégation d'anglais*, Nathan, Paris, 1997.

GOATER Thierry, LEMMONIER-TEXIER Delphine, ORIEZ Sandrine & CHAUVIN Catherine, *L'épreuve de traduction en anglais : Thème, version, commentaire linguistique*, Presses Universitaires de Rennes, 2011.

HUDDLESTON Rodney & PULLUM Geoffrey, *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge University Press, Cambridge, 2002.

Phonologie :

Ce cours a un double objectif théorique et pratique. Sur le plan théorique, il doit permettre aux étudiants de mener une réflexion sur le système phonologique et les mécanismes phonétiques de l'anglais afin d'acquérir les bases nécessaires à l'enseignement ou à la recherche dans le domaine de la langue orale. Ce travail prenant appui sur les grandes régularités de la langue anglaise, l'objectif pratique est de permettre aux étudiants de renforcer leurs compétences dans le domaine de la prononciation (remédiation et/ou amélioration).

Bibliographie :

- JOBERT Manuel & MANDON Natalie, "Précis d'anglais oral", *La Clé des Langues*, manuel et exercices disponibles en ligne (gratuitement) sur :

http://cle.ens-lyon.fr/workbook/precis-d-anglais-oral-148102.kjsp?RH=CDL_MAN000000&RF=CDL_MAN070000

- ROACH Peter, *English Phonetics and Phonology: A practical course*, Cambridge University Press

- WELLS, J.C., *Longman Pronunciation Dictionary*, Longman, Londres, 2008

Bloc 2b**Traduction écrite-Traduction spécialisée**

Il s'agira de traduire des textes ou divers documents (modes d'emploi/manuels d'utilisation, brochures, plaquettes, contrats, articles de lois, documents professionnels, guides touristiques, menus...) dans différents secteurs d'activité. On pratiquera ainsi la langue technique, juridique, médicale, politique, etc., dans des domaines variés.

Traduction orale-Interprétation

Ce cours s'adresse à des étudiant·es ayant déjà pratiqué la traduction orale (version) dans leur parcours universitaire. Dispensé en laboratoire de langues, ce cours permet aux étudiant·es d'approfondir leurs compétences en traduction consécutive et simultanée. Les supports à traduire sont très variés (extraits de conférences, débats, interviews, exposés, journaux télévisés, documentaires, extraits de films). La pratique quotidienne des médias en anglais et en français est considérée comme nécessaire.

Bibliographie :

TOURNIER Jean, *Précis de lexicologie anglaise*, Nathan, 1988.

HUART Ruth, *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*, Ophrys, Paris, 2010.

BOUSCAREN - MOUNOLOU – REY, *Le mot et l'idée anglais 2*, 2012.

TAO-1

Dispensé par une professionnelle de la traduction, ce cours visera à permettre aux futurs traducteurs/futures traductrices de savoir appréhender l'un des principaux logiciels de traduction : le logiciel TRADOS à un niveau élémentaire puis approfondi.

Bloc 3**Séminaires de recherche :****Littérature britannique :**

We will explore James Joyce's literary evolution, from the "realism" of *Dubliners* to the innovative linguistic experimentation of *Finnegans Wake*.

Bibliography:

- *Dubliners*, James Joyce (1914, Penguin Books)

- *Finnegans Wake*, James Joyce (1939, extraits donnés en cours)

Littérature du Commonwealth :

Ce cours s'intéressera aux enjeux esthétiques et politiques de la représentation du milieu naturel dans la littérature canadienne. Une brochure de textes littéraires et théoriques sera distribuée à la rentrée.

Civilisation nord-américaine :

"This course looks at specific examples of how the rather unusual federal structure of the United States political system affects the way the country deals with contemporary social issues such as civil rights, education, health care and criminal justice."

Semestre 2

Bloc 1 Méthodologie de la recherche :

Étape du mémoire

Méthodologie disciplinaire 2 12 TD V. Jaunas

Au choix Bloc 2a ou 2b

Bloc 2a Savoirs linguistiques :

Version 2 12 TD F. Hubert Malfray

Thème 2 12 TD R. Dignonnet

Approfondissement en Linguistique 2 9 CM /9 TD O. Glain

ou Histoire de la langue anglaise 2 CM /10 TD O. Glain

Bloc 2b Savoirs linguistiques :

Version 2 12 TD F. Reviron-Piégay

Thème 2 12 TD R. Dignonnet

Traduction écrite-Traduction spécialisée 15 TD I. McClure et J. Touati

Traduction orale-Interprétation 12 TD L. Lefort

TAO-2 12 TD C. Courtay

Bloc 3 Culture

(2 cours sur 3)

Séminaires de recherche

Approfondissement en littérature et civilisation américaines 9 CM 9TD E. Bouzonviller

Séminaire de recherche Civilisation britannique 12 CM C. Jérémie

Séminaire de recherche Civilisation de l'Empire britannique & du Commonwealth 12 CM A-S Letessier

Bloc 4 Expérience professionnelle :

Stage de 2 semaines en milieu professionnel. Rapport de stage (voir consignes en début de livret).

Insertion professionnelle Cap Avenir : la validation se fera par l'intermédiaire d'une participation à l'une des opérations suivantes :

a. **L'opération "pitch ta boîte"** organisée par la Fondation de l'Université Jean Monnet au Palais des Congrès le 30/11. Les étudiant.e.s rencontreront des chefs d'entreprises de différents secteurs et pourront échanger avec eux.

b. Une **demi-journée CapAvenir**

Les contenus incluront l'utilisation des réseaux sociaux et la réalisation de CV vidéo en langue étrangère.

c. Participer à la **journée des métiers** (en attente de confirmation de CapAvenir)

Des professionnels viendront présenter leur métier (matin) et échanger avec les étudiant.e.s (après-midi). Métiers concernés : métiers du livre, musique et musicologie, arts plastiques, FLE, traduction et interprétation, métiers de l'enseignement et/ou de la recherche.

PROGRAMMES ET BIBLIOGRAPHIES

Bloc 1

Étape du mémoire

Préparer un projet de mémoire en anglais : 10 pages environ à soumettre pour correction et notation au directeur/à la directrice de recherche. Des instructions plus détaillées seront données lors de la réunion de rentrée mais ce travail devra comprendre :

- Une contextualisation de l'auteur, de l'œuvre ou du sujet
- Une description et justification de la méthode de recherche/de l'approche choisie
- Une présentation de la problématique
- Une présentation du plan
- Des références bibliographiques aux normes MLA

Méthodologie disciplinaire 2

Ce cours propose un entraînement à l'analyse comparée de documents. Les supports utilisés seront variés : textes littéraires, textes historiques, articles de presse, ou encore documents iconographiques. Il s'agira de travailler la mise en relation de documents dans le but de produire une synthèse organisée.

Bloc 2a

Approfondissement en Linguistique 2 :

Il s'agit de mener une réflexion argumentée à partir de faits de langue appartenant au domaine du groupe verbal à partir d'extraits authentiques en anglais. Les étudiants doivent être capables de décrire, identifier les marqueurs et/ou structures que comportent les segments soulignés, en rappeler les valeurs fondamentales, dans le but de montrer les enjeux sémantiques de ces formes en contexte. Le cours alterne entre apport théorique et exercices pratiques qui doivent être préparés par les étudiants.

Ouvrages conseillés (au choix) :

- ADAMCZEWSKI Henri & GABILAN Jean-Pierre, *Les clés de la grammaire anglaise*, Paris, Armand Colin, 1992
- BOUSCAREN Janine. *Linguistique anglaise. Initiation à une grammaire de l'énonciation*, Ophrys, Gap, 1991
- JAMET Denis, *La Linguistique aux concours : méthodologie et problématiques*, Paris, Ellipses, 2014
- LAPAIRE Jean-Rémi & ROTGE Wilfrid, *Linguistique et Grammaire de l'anglais*. Toulouse, PU Mirail, 1992
- LAPAIRE Jean-Rémi & ROTGE Wilfrid, *Réussir le commentaire grammatical de textes. CAPES / Agrégation Anglais*, Paris, Ellipses, 1993
- LARREYA Paul & RIVIERE Claude, *Grammaire explicative de l'anglais*, Montreuil, Pearson France, 2014

Histoire de la langue anglaise

Ce cours s'attache à définir les principales époques de l'histoire de la langue anglaise et les principaux processus qui les ont caractérisées. Au-delà de l'aspect strictement linguistique des évolutions, on s'intéressera aux facteurs humains et sociaux qui ont conditionné les changements, dans une perspective de sociolinguistique historique.

Bloc 2b

Version et thème 2

Ce cours consiste en une mise en pratique des techniques de traduction propres à la traduction littéraire. Pour le thème, on traduira de la langue source qu'est le français, vers la langue cible qu'est l'anglais. En version, on appliquera le schéma inverse.

Traduction écrite-Traduction spécialisée

Il s'agira de traduire des textes ou divers documents (modes d'emploi/manuels d'utilisation, brochures, plaquettes, contrats, articles de lois, documents professionnels, guides touristiques, menus...) dans différents secteurs d'activité. On pratiquera ainsi la langue technique, juridique, médicale, politique, etc., dans des domaines variés.

Traduction orale-Interprétation

Ce cours s'adresse à des étudiant·es ayant déjà pratiqué la traduction orale (version) dans leur parcours universitaire. Dispensé en laboratoire de langues, ce cours permet aux étudiant·es d'approfondir leurs compétences en traduction

consécutives et simultanées. Les supports à traduire sont très variés (extraits de conférences, débats, interviews, exposés, journaux télévisés, documentaires, extraits de films). La pratique quotidienne des médias en anglais et en français est considérée comme nécessaire.

Bibliographie :

TOURNIER Jean, *Précis de lexicologie anglaise*, Nathan, 1988.

HUART Ruth, *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*, Ophrys, Paris, 2010.

BOUSCAREN - MOUNOLOU – REY, *Le mot et l'idée anglais 2*, 2012.

TAO 2

Dispensé par une professionnelle de la traduction, ce cours visera à permettre aux futurs traducteurs/futures traductrices de savoir appréhender l'un des principaux logiciels de traduction : le logiciel TRADOS à un niveau élémentaire puis approfondi.

Bloc 3

Séminaires de recherche :

Approfondissement en littérature et civilisation américaines

Ce cours portera sur le Sud (histoire et littérature).

Recueil au programme (des nouvelles spécifiques seront choisies et traitées en cours) :

Flannery O'Connor, *The Complete Stories* (1971), London, Faber and Faber, 1990.

Civilisation britannique :

La Réforme et l'Angleterre : rupture, ou héritage ?

Des indications de lecture seront suggérées en début de semestre.

Civilisation de l'Empire britannique & du Commonwealth :

Ce cours se concentrera sur l'histoire Canadienne par le prisme du multiculturalisme comme politique fédérale et élément supposé constitutif de l'identité canadienne contemporaine. Une brochure de textes sera distribuée à la rentrée.

MASTER 2

Semestre 3

Bloc 1 Méthodologie de la recherche :

Séminaire études anglophones + colloque UJM ou UDL

Méthodologie disciplinaire 3 18 TD C. Dualé

Bloc 2 Savoirs linguistiques :

Version/Thème 3 18 TD F. A.-S. Letessier / L. Tracy

Séminaire de linguistique 8 CM R. Digonnet / C. Jérémie

Bloc 3 Culture :

Approfondissement en littérature et civilisation américaines et britanniques 18CM E. Bouzonviller, A. Moussart

Séminaire de littérature américaine 8 CM E. Bouzonviller

Séminaire de civilisation américaine 8 CM C. Dualé

Bloc 4 Expérience professionnelle :

Insertion professionnelle Cap Avenir : la validation se fera par l'intermédiaire d'une participation à l'une des opérations suivantes :

a. **L'opération "pitch ta boîte"** organisée par la Fondation de l'Université Jean Monnet au Palais des Congrès le 30/11.

Les étudiant.e.s rencontreront des chefs d'entreprises de différents secteurs et pourront échanger avec eux.

b. Une **demi-journée CapAvenir**

Les contenus incluront l'utilisation des réseaux sociaux et la réalisation de CV vidéo en langue étrangère.

c. Participer à la **journée des métiers** (en attente de confirmation de CapAvenir)

Des professionnels viendront présenter leur métier (matin) et échanger avec les étudiant.e.s (après-midi). Métiers concernés : métiers du livre, musique et musicologie, arts plastiques, FLE, traduction et interprétation, métiers de l'enseignement et/ou de la recherche.

Stage 2 semaines + rapport

PROGRAMMES ET BIBLIOGRAPHIES

Bloc 1

Séminaire études anglophones + colloque

Choix à déterminer en accord avec le directeur/ la directrice de recherche. Un rapport à lui rendre pour chacun des deux événements (10 pages environ par rapport, sujet imposé ou résumé selon les instructions du directeur/de la directrice de recherche).

Méthodologie disciplinaire 3

Le cours aborde les principales difficultés, liées à la recherche et à la rédaction du mémoire de Master 2, et fournit une aide méthodologique à la rédaction du mémoire et à la soutenance.

Bloc 2

Séminaires de linguistique

1) Ce séminaire de linguistique a pour but d'explorer les études métaphoriques depuis Aristote jusqu'aux plus récents développements anglo-saxons des études métaphoriques. Les dimensions substitutives, analogiques, interactionnelles, projectives, intégrationnelles ou encore conflictuelles seront abordées pour mieux comprendre les rouages linguistiques et stylistiques de la métaphore en contexte.

Bibliographie indicative

ARISTOTE, *Poetics*, translation S. H. Butcher, London, Macmillan, 1950.

BOUVERESSE Jacques, *Prodiges et vertiges de l'analogie*, Paris, Raisons d'agir, 1999.

DEGUY Michel, « Et tout ce qui lui ressemble... », in CHARBONNEL Nanine and KLEIBER Georges (Eds.), *La métaphore entre philosophie et rhétorique*, Paris, 'linguistique nouvelle', Presses Universitaires de France, 1999: 17-31.

ECO Umberto, *Sémiotique et philosophie du langage*, Paris, 'Quadrige', Presses Universitaires de France, 1988, (2006).

FAUCONNIER Gilles, *Mappings in Thought and Language*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

GALAND-HALLYN Perrine, « Art descriptif et argumentation dans la poésie latine », in MEYER Michel and LEMPEREUR Alain (Eds.), *Figures et conflits rhétoriques*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1990: 39-57.

HALLIDAY Michael Alexander Kirkwood, *An Introduction to Functional Grammar*, London, Arnold, 1994.

LAKOFF George, « The Contemporary Theory of Metaphor », in ORTONY Andrew (Ed.), *Metaphor and Thought*, Second edition, Cambridge, Cambridge University Press, 1993: 202-251.

--- and JOHNSON Mark, *Metaphors We Live By*, Chicago and London, The University of Chicago Press, 1980, (Afterword, 2003).

MAHON James Edwin, « Getting your Sources Right: What Aristotle didn't Say », in CAMERON Lynne and LOW Graham (Eds.), *Researching and Applying Metaphor*, Cambridge, 'Cambridge applied linguistics', Cambridge University Press, 1999: 69-80.

MEYER Michel, *Introduction à Rhétorique d'Aristote*, Paris, 'Classiques de poche', Le livre de poche, 1991.

PARRET Herman, « La rhétorique : heuristique et méthode chez Kant », in MEYER Michel and LEMPEREUR Alain (Eds.), *Figures et conflits rhétoriques*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1990: 104-114.

PRANDI Michele, *Grammaire philosophique des tropes*, Paris, 'Propositions', Minuit, 1992.

RICŒUR Paul, *La métaphore vive*, Paris, 'Essais', Seuil, 1975.

SONTAG Susan, *La maladie comme métaphore*, Paris, Christian Bourgois, 1977, (2005).

TOURNIER Jean, *Précis de lexicologie anglaise*, Paris, Ellipses, 2004.

2) 'The Guid Scots Tongue'

En prélude au séminaire, la lecture de Robert Burns est conseillée, ainsi que la prise de contact avec la version électronique du *Scottish National Dictionary*.

Bloc 3

Littérature Civilisation 3

Étude de dossiers de littérature et civilisation US et GB de type concours. Documents distribués en cours.

Séminaires de littérature

« F. Scott et Zelda Fitzgerald, incarnation d'une époque »

Des récits fictionnels et autobiographiques serviront de support à ce séminaire qui mettra en lumière l'œuvre littéraire et la vie de ces deux figures emblématiques de « l'Âge du jazz ». L'étude du motif de l'errance et du voyage sera privilégiée.

Lecture obligatoire :

*Fitzgerald, Francis Scott. *The Cruise of the Rolling Junk* (1924), Londres, Hesperus Press, 2011.

*les 2 essais suivants (disponibles en ligne):

F.S. Fitzgerald "How to Live on Practically Nothing a Year " (1924)

Zelda Fitzgerald "Show Mr. And Mrs F. to Number---" (1934)

Séminaires de civilisation

Ce séminaire aborde les moments clefs de la Renaissance de Harlem, mouvement intellectuel des années folles et annonciateur des Droits Civiques.

Pour aller plus loin :

- DUALÉ Christine, *Langston Hughes et la Renaissance de Harlem : émergence d'une voix noire américaine*. Paris, L'Harmattan, 2017.
- _____, *Harlem Blues : Langston Hughes et la poétique de la Renaissance afro-américaine*. Paris, L'Harmattan, 2014, 180 pages.

Bloc 4

Stage 2 semaines + rapport, voir conseils en début de livret.

Semestre 4

Bloc 1 : Méthodologie de la recherche

Rédaction en anglais, puis soutenance en français, d'un mémoire de 100 pages minimum écrit en anglais (voir consignes en début ce livret)

I. 2/ Mention MEEF, parcours anglais

Responsable pédagogique du Master MEEF pour l'année 2024-2025 :

Rémi Digonnet, MCF département d'anglais, Faculté ALL :

remi.digonnet@univ-st-etienne.fr

Référente scolarité des Masters, faculté ALL des Masters, faculté ALL :

Nassima Nouar : 04.77.42.13.31 all-scolarite-meef@univ-st-etienne.fr

INSPE :

Catherine Jouve : secrétariat des MEEF (M1/ M2) : 04 77 49 29 82, catherine.jouve@univ-lyon1.fr

Michaël Navarro, Coordonnateur académique second degré : 06 87 66 02 91, michael.navarro@univ-lyon1.fr

Le concours se passe désormais au cours du M2 (écrits en mars/avril, oraux en juin/juillet). L'enseignement du master est annualisé et la répartition des cours par semestre est indicative. Les UE se compensent à l'intérieur des blocs, en revanche, les blocs ne se compensent pas entre eux.

Étudiants de M1

STAGES :

Trois stages vous seront proposés cette année :

- un stage filé : du 25/11/2024 au 28/03/2025

- un premier stage massé : du 06/01/2025 au 10/01/2025

- un deuxième stage massé : du 06/04/25 au 18/04/25

L'INSPÉ vous donnera toutes les informations utiles en temps voulu.

Étudiants de M2

STAGES :

Le stage en établissement et en responsabilité se déroulera le lundi et le vendredi toute la journée.

Calendrier et procédure d'inscription au concours du CAPES Externe d'anglais session normale 2025 (encore inconnus à ce jour)

Inscription à partir de septembre 2024 (12h) jusqu'en octobre 2024 (17h) sur le site

<http://www.education.gouv.fr/siac2>

Date des épreuves d'admissibilité : printemps 2025.

Date des épreuves d'admission : juin/juillet 2025.

Les calendriers prévisionnels ainsi que les lieux des épreuves d'admission pourront être **consultés à partir du mois de décembre 2024 sur Publinet.**

<http://publinetce2.education.fr/>

Modalités et programme du CAPES externe d'anglais, session normale 2025 :

Pour toutes les épreuves, la note zéro est éliminatoire. Lorsqu'une épreuve comporte plusieurs parties, la note zéro obtenue à l'une ou l'autre des parties est éliminatoire.

A. — Epreuves d'admissibilité

1° Epreuve écrite disciplinaire

L'épreuve permet d'évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée.

L'épreuve se compose de deux parties :

a) Une composition en langue étrangère à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation et pouvant comprendre également un document iconographique. Le dossier est en lien avec le thème ou un des axes inscrits au programme.

b) Au choix du jury, un thème et/ou une version. Cet exercice peut être réalisé à partir d'un des documents du dossier.

Durée : six heures.

Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année. Ce programme fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale. Des ouvrages illustrant le programme du concours peuvent être proposés à l'étude, à l'appui de celui-ci, ou faire l'objet d'une bibliographie indicative.

Programme de l'épreuve de composition (première épreuve d'admissibilité) :

Thème des programmes de collège :

- ▶ École et société

Axes d'étude des programmes de lycée :

- ▶ Informer et s'informer
- ▶ Vivre entre générations
- ▶ Territoire et mémoire
- ▶ Mise en scène de soi

2° Epreuve écrite disciplinaire appliquée

L'épreuve place le candidat en situation de choisir des documents, d'en produire une analyse critique, puis de construire une séquence d'enseignement à partir du sujet remis par le jury. Elle permet d'évaluer la capacité du candidat à concevoir et mettre en œuvre une séquence d'enseignement permettant la structuration des apprentissages à un niveau visé et au regard des instructions officielles.

L'épreuve, rédigée en langue française, prend appui sur des supports de natures différentes (texte, document audio présenté sous forme de script, iconographie, extrait de manuel, etc.) en lien avec le thème ou l'axe proposé au candidat et susceptibles d'être utilisés dans la cadre d'une séquence pédagogique au niveau ou dans les conditions d'enseignement indiqués par le sujet. Ils peuvent être accompagnés de documents annexes destinés à en faciliter la mise en perspective.

Parmi ces supports, le candidat opère des choix. Sur la base de l'étude et de la mise en relation des documents qu'il sélectionne, il conçoit et présente la séquence pédagogique qu'il envisage. Il mentionne ses objectifs (linguistiques, communicationnels, culturels, éducatifs, etc.) et les moyens et stratégies qu'il compte mettre en œuvre pour les atteindre en fonction de la classe.

Les textes en langue étrangère qui figurent parmi les supports proposés à la réflexion du candidat comportent une sélection de faits de langue, signalés par un soulignement. Le candidat décrit, analyse et explicite en français, selon les indications mentionnées par le sujet, un ou des faits de langue dans la perspective du travail en classe lors de cette séquence pédagogique.

Durée : six heures.

Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

1° Epreuve de leçon

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat, notamment sa capacité à analyser, sélectionner et préparer des supports de travail de qualité pour la conception et la mise en œuvre de la séance.

L'épreuve prend appui sur un document audio ou vidéo en langue étrangère se rapportant à l'un des thèmes ou axes figurant au programme des classes de collège et de lycée et ne dépassant pas trois minutes. Le candidat peut être conduit à rechercher, pendant le temps de préparation, un ou deux autres documents en lien avec celui proposé dans l'objectif de la conception de la séance, au sein d'un ensemble documentaire mis à sa disposition ou par une recherche personnelle pour laquelle il dispose d'un matériel lui permettant d'accéder à internet, selon l'organisation retenue par le jury.

L'épreuve comporte deux parties :

- une première partie en langue étrangère pendant laquelle le candidat restitue, analyse et commente le document audio ou vidéo proposé par le jury, puis présente le ou les documents qu'il a choisi(s) et explicite ses choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe.

Des éléments de contexte portant sur l'exercice du métier, qu'il exploite pendant le temps de préparation, peuvent éventuellement être fournis au candidat.

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury.

Durée de la première partie : trente minutes maximum (exposé : quinze minutes maximum ; entretien : quinze minutes maximum).

- une seconde partie en français pendant laquelle le candidat présente au jury les objectifs d'une séance de cours et expose ses propositions de mise en œuvre.

Le candidat propose des pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document audio ou vidéo et, le cas échéant, du ou des documents qu'il a choisis. Il construit sa proposition en fonction de l'intérêt linguistique et culturel que les documents présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie et le niveau visé. Le candidat propose un déroulement cohérent avec des exemples concrets d'activités.

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel il est amené à justifier et préciser ses choix.

Durée de la seconde partie : trente minutes maximum (exposé : vingt minutes maximum ; entretien : dix minutes maximum).

Chaque partie compte pour moitié dans la notation.

La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Durée de préparation de l'épreuve : trois heures. Durée totale de l'épreuve : une heure maximum.

Coefficient 5.

2° Epreuve d'entretien

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur ou de conseiller principal d'éducation au sein du service public de l'éducation et, le cas échéant, des établissements privés sous contrat qui participent à cette mission de service public dans le respect de leur caractère propre.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation (d'une durée de cinq minutes maximum) par le candidat des éléments de son parcours qui l'ont conduit à se présenter au concours. Cette présentation donne lieu à un échange de dix minutes minimum avec le jury, dans la limite du temps imparti à cette première partie de l'épreuve. Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

L'épreuve est notée sur 20 avec une note éliminatoire à 0. L'évaluation du candidat est globale.

Durée : trente-cinq minutes ; coefficient 3.

Texte réglementaire :

Arrêté du 27 août 2013 / article 19

« Dans le cadre du stage de la formation en alternance du master MEEF, chaque étudiant réalise un mémoire de master qui doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles. Le mémoire prend appui sur le stage de la formation en alternance et sur d'autres enseignements au sein de la formation. »

Le choix du sujet du mémoire de recherche, dans le respect du cadrage national, peut se faire dans trois domaines.

- Sujet principalement **disciplinaire** dans lequel le lien avec la pratique d'enseignement se fait au niveau de l'approfondissement des programmes scolaires.
- Sujet de nature **didactique** fondé sur une analyse réflexive et un travail scientifique en didactique.
- **Sujet portant sur un thème lié aux sciences de l'éducation.**

Préconisations:

- Volume : entre 40 et 80 pages (sans les annexes), c'est-à-dire entre 90.000 et 180.000 signes espaces compris.
- Police 12, Times New Roman, texte justifié, marges à 2,5, interligne 1,5.
- Correction de la langue et de la syntaxe : il s'agit d'un critère déterminant dans la note et elle peut entraîner une lourde sanction sur la note.
- Introduction/conclusion/plan.
- Expliquer la démarche méthodologique et scientifique.
- Notes et appareil critique qui respectent les normes en vigueur.
- Le mémoire rédigé en anglais doit être le fruit d'une réflexion argumentée et clairement exposée.
- Le mémoire s'appuie sur des sources et des références bibliographiques.
- Naturellement, chaque mémoire doit obéir à des consignes spécifiques décidées par le directeur de recherche.

L'étudiant(e) doit convenir d'un sujet de mémoire avec un(e) enseignant(e) du département d'anglais ou de la spécialité choisie le plus rapidement possible.

Il revient à l'étudiant de prendre régulièrement contact avec son directeur de mémoire afin de soumettre l'état d'avancement de ses recherches. Le directeur de mémoire reste seul habilité à décider si un travail peut être soutenu ou non et à choisir une date de soutenance.

Le mémoire doit être rendu **au moins 15 jours** avant la date prévue de soutenance. Si ce délai n'est pas respecté, la soutenance sera annulée.

RAPPORT de STAGE

Le rapport de stage à rendre à l'enseignant de l'INSPÉ doit être rendu en temps et en heure. Chaque jour de retard sera pénalisé.

M1 MEEF ANGLAIS

L'enseignement est annualisé et la répartition des cours par semestre est indicative.
 Les UE se compensent à l'intérieur des blocs.
 Les blocs ne se compensent pas entre eux.

Bloc 1 (80h) L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Contextes : système éducatif	s.1 L'enseignant dans l'établissement	6	8	Portfolio	Portfolio		3
	s.2 Culture numérique pour l'exercice du métier		10	Portfolio	Portfolio		
SR2 Connaissance du métier	s.1 Le parcours de l'élève I	2	6	Portfolio	Portfolio		3
	s.2 Le parcours de l'élève II	2	6	Portfolio	Portfolio		
IRS Exercice du métier : mise en pratique	s.1 Observation des gestes professionnels		15	Portfolio	Portfolio		6
	s.2 Acquisition des gestes professionnels		15	Portfolio	Portfolio		
	s.1 et s.2 Corps et voix		10	Portfolio	Portfolio		
SIP :		SIP : Portfolio : Différents extraits d'un portfolio constitué par tous les enseignements des différentes UE en lien avec les semaines de stage. Ces extraits seront retravaillés et produits en fonction de critères précisés au moins 2 mois à l'avance et leur rendu sera échelonné au fur et à mesure de l'année. 5 extraits du portfolio = 5 notes sur l'année, les 3 meilleures seront retenues (une par UE). Pas de rattrapage.					

Bloc 2 (210h) L'enseignant, concepteur des apprentissages		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 24
SR1 Cultures disciplinaires	s.1 et s.2 Approfondissement en littérature et civilisation britanniques	18	18	2 terminaux écrits 4h30	1 écrit 4h30	1 écrit 4h30	12
	s.1 et s.2 Approfondissement en littérature et civilisation américaines	18	18				

	s.1 et s.2 Approfondissement en linguistique	18	18	2 écrits 1h30	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	
SR2 Savoirs linguistiques appliqués	s.1 et s.2 Traduction Thème		36	2 écrits 1h30	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	8
	s.1 et s.2 Traduction Version		36	2 écrits 1h30	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	
IRS Compléments méthodologiques	s. 1 Méthodologie disciplinaire		18	1 terminal écrit 4h30	1 écrit 4h30	1 écrit 4h30	4
	s. 2 Méthodologie disciplinaire		12	1 terminal écrit 4h30	1 écrit 4h30	1 écrit 4h30	
SIP : Concours blancs							

Bloc 3 (110h) L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement pour faire apprendre chaque élève		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Didactique de la langue vivante	s.1 Ressources et objectifs		30	Portfolio	Portfolio		4
	s.2 Pratique orale, analyse document audio		18	1 oral	1 oral	1 oral	
SR2 Savoirs appliqués : langue en contexte	s.1 Construire une séquence		12	Portfolio	Portfolio		4
	s.2 Grammaire et phonologie en contexte		20	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	
IRS Mise en œuvre didactique et pédagogique	s. 1 Approche CECRL/axes thématiques et culturels des programmes de collège et lycée		12	Portfolio	Portfolio		4

	s. 2 Préparation concours écrit et oral		18	Portfolio	Portfolio		
SIP : Stage							

Bloc 4 (80h) L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapag e	Ects 12
SR1 Séminaire de recherche 1	s.1 Séminaire Littérature du Commonwealth	12		1 travail écrit	1 travail écrit	1 travail écrit	4
	s.2 Séminaire Civilisation britannique	12		1 travail écrit	1 travail écrit	1 travail écrit	
SR2 Séminaire de recherche 2	s.1 Séminaire au choix Littérature britannique ou Civilisation américaine	12		1 travail écrit	1 travail écrit	1 travail écrit	4
	s.2 Séminaire Civilisation du Commonwealth	12		1 travail écrit	1 travail écrit	1 travail écrit	
IRS Approche réflexive : ressources et méthodolog ie	s.1 Ressources et méthodologie		12	1 travail écrit	1 travail écrit	1 travail écrit	4
	s.2 suivi de mémoire		20	Note de suivi de mémoire			
SIP : Travail intermédiaire sur le mémoire							

ENSEIGNEMENTS BLOC 1

- **UE SR1 Contextes : système éducatif**

s. 1 : L'enseignant dans l'établissement

Présentation du fonctionnement de l'établissement : les divers acteurs, les divers conseils. Droits et devoirs de l'enseignant, éthique du métier, la laïcité, le climat scolaire.

s. 2 Culture numérique pour l'exercice du métier

Certification PIX. Éducation aux médias et à l'information.

- **UE SR2 Connaissance du métier**

s. 1 : Le parcours de l'élève 1

Parcours et progressivité des apprentissages. L'orientation. La relation avec les familles.

s. 2 : Le parcours de l'élève 2

Parcours et progressivité des apprentissages, L'égalité filles/garçons. La diversité.

- **UE IRS Exercice du métier : mise en pratique**

s. 1 : Observation des gestes professionnels

Typologie des gestes professionnels. L'instauration de l'autorité. La relation enseignants/élèves. Les rituels, les sanctions. La construction de projets y compris interdisciplinaires au sein de TD mutualisés pour 2 disciplines en lien avec le stage.

s. 2 : Acquisition des gestes professionnels

Accompagnement disciplinaire de l'étudiant sur les 6 semaines de stage, analyse de situations professionnelles, construction d'une posture réflexive sur la pratique professionnelle en lien avec le sujet du mémoire.

s. 1 et s. 2 : Corps et voix

Maîtriser son corps et sa voix en situation d'enseignement, communication verbale et non verbale.

ENSEIGNEMENTS BLOC 2

- **UE SR1 Cultures et méthodologie disciplinaires**

s. 1 :

Approfondissement en littérature et civilisation britanniques (A. Moussart)

Approfondissement en littérature et civilisation américaines (E. Bouzonviller)

Pour ces deux cours (domaine britannique et domaine américain), des dossiers de documents de type CAPES seront distribués et permettront de consolider les connaissances tout en travaillant la méthodologie de la synthèse de documents textes et iconographiques. L'objectif de ces cours est de préparer les étudiants à la première épreuve écrite d'admissibilité (composition) qui permet d'évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes de l'enseignement secondaire.

Approfondissement en linguistique (R. Digonnet)

Ce cours a pour objet l'étude grammaticale des formes nominales et de l'énoncé complexe dans une perspective énonciative. À partir d'invariants sémantiques définis, il s'agira d'envisager les effets de sens possibles développés en contexte pour aboutir à une analyse grammaticale.

Adamczewski Henri & Gabilan Jean Pierre, *Les clés de la grammaire anglaise*, Armand Colin, Paris, 2005.

Chuquet Hélène & Paillard Michel, *Approches linguistiques des problèmes de traduction*, Ophrys, Paris, 1987.

Garnier Georges & Guimier Claude, *L'épreuve de linguistique au CAPES et à l'agrégation d'anglais*, Nathan, Paris, 1997.

Goater Thierry, Lemmonier-Textier Delphine, Oriez Sandrine & Chauvin Catherine, *L'épreuve de traduction en anglais : Thème, version, commentaire linguistique*, Presses Universitaires de Rennes, 2011.

Huddleston Rodney & Pullum Geoffrey, *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge University Press, Cambridge, 2002.

s. 2 :

Approfondissement en littérature et civilisation britanniques (A. Béchard-Léauté et F. Reviron-Piégay)

Pour ce cours, des documents de type CAPES sur le mouvement préraphaélite seront distribués. Ils permettront de consolider les connaissances artistiques, littéraires et civilisationnelles ainsi que la méthodologie de la synthèse de documents textuels et iconographiques.

Ouvrage conseillé : Danielle Bruckmuller-Genlot, *Les préraphaélites, 1848-1884: de la révolte à la gloire nationale*, Paris, Armand Colin, 1994. [BU Tréfilerie : 759.2 BRU]

Approfondissement en littérature et civilisation américaines (E. Bouzonviller)

Ce cours portera sur le Sud (histoire et littérature).

Recueil au programme (des nouvelles spécifiques seront choisies et traitées en cours) : Flannery O'Connor, *The Complete Stories* (1971), London, Faber and Faber, 1990.

Approfondissement en linguistique (O. Glain)

Il s'agit de mener une réflexion argumentée à partir de faits de langue appartenant au domaine du groupe verbal à partir d'extraits authentiques en anglais. Les étudiants doivent être capables de décrire, identifier les marqueurs et/ou structures qui comportent les segments soulignés, en rappeler les valeurs fondamentales, dans le but de montrer les enjeux sémantiques de ces formes en contexte. Le cours alterne entre apport théorique et exercices pratiques qui doivent être préparés par les étudiants.

Ce cours a également pour but de s'entraîner à mener des exploitations didactiques de faits de langue. Il s'agit de préparer à la fois le concours et la pratique professionnelle.

Ouvrages conseillés (au choix) :

- ADAMCZEWSKI Henri & GABILAN Jean-Pierre, *Les clés de la grammaire anglaise*, Paris, Armand Colin, 1992
 - BOUSCAREN Janine. *Linguistique anglaise. Initiation à une grammaire de l'énonciation*, Ophrys, Gap, 1991
 - JAMET Denis, *La Linguistique aux concours : méthodologie et problématiques*, Paris, Ellipses, 2014
 - LAPAIRE Jean-Rémi & ROTGE Wilfrid, *Linguistique et Grammaire de l'anglais*. Toulouse, PU Mirail, 1992
 - LAPAIRE Jean-Rémi & ROTGE Wilfrid, *Réussir le commentaire grammatical de textes. CAPES / Agrégation Anglais*, Paris, Ellipses, 1993
 - LARREYA Paul & RIVIERE Claude, *Grammaire explicative de l'anglais*, Montreuil, Pearson France, 2014
- Lecture supplémentaire conseillée :
- COQUILHAT Jean-Christophe (dir.), *Epreuve écrite disciplinaire appliquée : Préparation et sujets corrigés*, Ellipses, 2022.

- **UE SR2 Savoirs linguistiques appliqués**

s. 1 :

Traduction thème (H. Malfray)

Il s'agira de réinvestir les connaissances acquises en cours de traduction de licence. Une réactivation des connaissances grammaticales autant que traductologiques sera demandée, afin de nommer les catégories grammaticales et les procédés de traduction employés (repérage des relations de complémentation, de subordination ou des procédés énonciatifs, par exemple). Le travail hebdomadaire exigé se fera autant à partir de textes que de phrases de thème grammatical. Les divers procédés de traduction seront ainsi repérés à chaque cours, dans une démarche analytique empruntée à la stylistique comparée de l'anglais et du français.

Bibliographie :

Chuquet, Hélène, et Michel Paillard. *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français*. Paris : Ophrys, 2004.

Vinay, Jean-Paul, et Jean Darbelnet. *Stylistique comparée du français et de l'anglais : Méthode de traduction*. Paris : Didier, éd. rév. 2011.

Wecksteen-Quinio, Corinne, Cindy Lefebvre-Scodeller, et Mickaël Mariaule. *La Traduction anglais-français : Manuel de traductologie pratique*. Bruxelles : De Boeck, éd. rév. 2020 (avec exercices en ligne).

Traduction version (R. Dignonnet)

Ce cours permettra d'envisager les difficultés de la traduction littéraire et les manières d'y remédier grâce à l'étude des différents procédés de traduction et leur usage à travers un corpus de textes à destination de la préparation du CAPES.

Chuquet, Hélène, et Michel Paillard. *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français*. Paris : Ophrys, 2004.

s. 2 :

Traduction thème (L. Tracy)

Traduction version (L. Chevrollier)

Ce cours de version permettra de préparer la deuxième partie de la première épreuve d'admission au CAPES, nous traduirons essentiellement des textes littéraires issus des XX^e et XXI^e siècles.

Les étudiants peuvent travailler leur vocabulaire et revoir les techniques de traduction à l'aide des ouvrages suivants :

RAFROIDI Patrick, PLAISANT Michèle et SHOTT Douglas J. *Nouveau manuel de l'angliciste*. Gap : Ophrys, 1986.

VAN ROEY Jacques, GRANGER Sylviane et SWALLOW Helen. *Dictionnaire des faux amis français et anglais, English-French*. Paris : Duculot, 1995.

GRELLET Françoise, *Initiation à la version anglaise. The Word Against the Word*. Pratique de la traduction, Hachette Supérieur, 1993.

- **UE IRS Compléments méthodologiques et disciplinaires**

s. 1 : Méthodologie disciplinaire (S. Chapuis)

Ce cours propose un entraînement à l'analyse comparée de documents. Les supports utilisés seront variés : textes littéraires, textes historiques, articles de presse, ou encore documents iconographiques. Il s'agira de travailler la mise en relation de documents dans le but de produire une synthèse organisée.

s. 2 : Méthodologie disciplinaire (V. Jaunas)

Ce cours propose un entraînement à l'analyse comparée de documents. Les supports utilisés seront variés : textes littéraires, textes historiques, articles de presse, ou encore documents iconographiques. Il s'agira de travailler la mise en relation de documents dans le but de produire une synthèse organisée.

ENSEIGNEMENTS BLOC 3

- **UE SR1 Didactique de la langue vivante 1**

s. 1 :

Ressources et objectifs (N. Dourlot et G. Ogier)

Première approche de la didactique des langues : terminologie et définition des concepts clés.

Apprendre à didactiser des ressources en analysant leur potentiel didactique en regard des objectifs linguistiques, culturels, pragmatique et socio-linguistiques.

De la séquence à la séance (N. Dourlot et G. Ogier)

De la séquence à la séance - Les fondamentaux d'une séance de LV. L'articulation des activités langagières. Travail à partir de manuels scolaires pour appréhender des ressources didactisées.

s. 2 :

Pratique orale, analyse document audio : Concours (F. Reviron-Piégay et S. Chapuis)

Ce cours permettra de préparer la première partie de la première épreuve d'admission (épreuve de leçon). L'apprentissage de la méthodologie de l'épreuve s'appuiera sur la restitution, l'analyse et le commentaire de documents audio et/ou vidéo.

- **UE SR2 Savoirs appliqués : langue en contexte**

s. 1 : Construire une séquence pour enseigner l'anglais (N. Dourlot et G. Ogier)

Construire une compétence, construire la compétence de compréhension / de production
Apprendre à construire une séquence actionnelle et concevoir et mettre un place un parcours d'apprentissage menant à une TF. Préparation à la partie b de l'écrit 2.

s. 2 : Grammaire et phonologie en contexte : Concours (O. Glain)

Ce cours a pour but de travailler sur les règles de phonologie de la langue anglaise et sur la grammaire de l'oral. Le travail sera effectué au niveau des sons individuels (les phonèmes), des mots (accent lexical) et des phrases (accentuation, rythme, intonation). Les règles principales seront consultables dans un livret distribué en début d'année et seront résumées en début de chaque séance. L'essentiel du travail en classe sera constitué d'exercices de préparation au concours. Ce cours a également pour but de s'entraîner à mener des exploitations didactiques points de phonologie et de grammaire de l'oral. Il s'agit de préparer à la fois le concours et la pratique professionnelle. Nous mènerons donc une réflexion sur les objectifs et les stratégies à mettre en place du point de vue de l'enseignant, ainsi que sur les difficultés rencontrées par les apprenants.

Bibliographie :

Des documents de référence seront distribués au cours du semestre.

Lectures supplémentaires conseillées :

BOUVET Pascal, *La phonologie de l'anglais – A l'école, au collège, au lycée*, Belin, 2021.

BOUVET Pascal (dir.), *Réussir l'épreuve écrite disciplinaire appliquée*, Belin, 2022.

COQUILHAT Jean-Christophe (dir.), *Epreuve écrite disciplinaire appliquée : Préparation et sujets corrigés*, Ellipses, 2022.

- **UE IRS Mise en œuvre didactique et pédagogique**

s. 1 : Approche CECRL/axes thématiques et culturels des programmes de collège et lycée

Approche du CECRL. Découverte des axes thématiques et culturels des programmes de collège et lycée. Connaissance des programmes - approche actionnelle - techniques de classe pour l'anglais.

s. 2 : Préparation concours écrit et oral : Concours (N. Dourlot et G. Ogier)

- **UE SR1 Séminaire de recherche 1**

s. 1 : Littérature du Commonwealth (A. S. Letessier)

Ce cours s'intéressera aux enjeux esthétiques et politiques de la représentation du milieu naturel dans la littérature canadienne. Une brochure de textes littéraires et théoriques sera distribuée à la rentrée.

s. 2 : Civilisation britannique (C. Jérémie)

La Réforme et l'Angleterre : rupture, ou héritage ?
Des indications de lecture seront suggérées en début de semestre.

- **UE SR2 Séminaire de recherche 2**

s. 1 : Littérature britannique (A. Moussart)

We will explore James Joyce's literary evolution, from the "realism" of *Dubliners* to the innovative linguistic experimentation of *Finnegans Wake*

Bibliography:

- *Dubliners*, James Joyce (1914, Penguin Books)
- *Finnegans Wake*, James Joyce (1939, extraits donnés en cours)

ou Civilisation américaine (L. Tracy)

This course looks at specific examples of how the rather unusual federal structure of the United States political system affects the way the country deals with contemporary social issues such as civil rights, education, health care and criminal justice.

s. 2 : Civilisation du Commonwealth (A. S. Letessier)

Ce cours se concentrera sur l'histoire Canadienne par le prisme du multiculturalisme comme politique fédérale et élément supposé constitutif de l'identité canadienne contemporaine. Une brochure de textes sera distribuée à la rentrée.

- **UE IRS Approche réflexive : ressources et méthodologie**

s. 1 : Mémoire : méthodologie de la recherche, normes, sources, outils bibliographiques (E. Bouzonviller)

Ce cours présente la méthodologie et les outils pour la rédaction du mémoire.

s. 2 : Suivi de mémoire (directeur ou directrice du mémoire)

L'enseignement est annualisé et la répartition des cours par semestre est indicative.

Les UE se compensent à l'intérieur des blocs.

Les blocs ne se compensent pas entre eux.

Bloc 1 (80h) L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Contextes : système éducatif	s.3-4 L'enseignant dans l'établissement	6	8	Portfolio	Portfolio		3
	s. 3 Culture numérique pour l'exercice du métier		6	Portfolio	Portfolio		
SR2 Connaissance du métier	s. 3 L'élève dans l'établissement I	2	6	Portfolio	Portfolio		3
	s. 4 L'élève dans l'établissement II	2	6	Portfolio	Portfolio		
IRS Exercice du métier : mise en pratique	s. 4 Préparation à l'épreuve orale 2		4 12	Portfolio	Portfolio		6
	s.3-4 Analyse de pratiques		10	Portfolio	Portfolio		
	s. 3-4 Acquisition des gestes professionnels		10	Portfolio	Portfolio		
	s.3-4 Corps et voix		8	Portfolio	Portfolio		

SIP : Portfolio :

Différents extraits d'un portfolio constitué par tous les enseignements des différentes UE en lien avec les semaines de stage.

Ces extraits seront retravaillés et produits en fonction de critères précisés au moins 2 mois à l'avance et leur rendu sera échelonné au fur et à mesure de l'année.

5 extraits du portfolio = 5 notes sur l'année, les 3 meilleures seront retenues (une par UE). Pas de rattrapage.

Bloc 2 (80h) L'enseignant, concepteur des apprentissages		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Cultures disciplinaires	s.3 Approfondissement en littérature et civilisation américaines/britanniques	18		1 terminal écrit 4h30	1 écrit 4h30	1 écrit 4h30	4

	s.4 Approfondissement en littérature et civilisation britanniques/américaines	18		1 terminal écrit 4h30	1 écrit 4h30	1 écrit 4h30	
SR2 Savoirs linguistiques appliqués	s.3 et s.4 Traduction Thème		13	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	3
	s.3 et s.4 Traduction Version		13	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	
IRS Compléments méthodologiques	s. 3 Méthodologie disciplinaire		18	1 travail écrit	1 travail écrit	1 travail écrit	5
	s.4 Stage			4 ECTS			
SIP : Concours blancs							

Bloc 3 (80h) L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement pour faire apprendre chaque élève		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 24
SR1 Didactique de la langue vivante	s.3 Préparation à l'épreuve disciplinaire appliquée		20	Portfolio	Portfolio		5
	s.4 Préparation à l'oral 1		20	Portfolio	Portfolio		
SR2 Savoirs appliqués : langue en contexte	s.3 Grammaire et phonologie en contexte		10	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1 écrit 1h	5
	s.4 Travailler l'objectif culturel		20	Portfolio	Portfolio		
IRS Mise en œuvre didactique et pédagogique	s. 3 Conception de séquences		10	Portfolio	Portfolio		14
	s. 4 Stage			12 ECTS			
SIP : Stage							

Bloc 4 (80h) L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapag e	Ects 12
SR1 Recherche et pratiques réflexives	s.3 2 Séminaires de recherche au choix	16		1 travail écrit	1 travail écrit	1 travail écrit	2
	s.4 Langue orale		20	Oral	Oral	Oral	
IRS Constructio n d'un parcours professionn el personnalis é	s.3 Soutenance Mémoire Suivi de mémoire		24	Note du mémoire			8
	s.4 Construction d'un parcours professionnel personnalisé		20	Oral	Oral	Oral	2
SIP : Mémoire							

ENSEIGNEMENTS BLOC 1

- **UE SR1 Contextes : système éducatif**

s. 3-4 : L'enseignant dans l'établissement

Présentation du fonctionnement de l'établissement : les divers acteurs, les divers conseils. Droits et devoirs de l'enseignant, éthique du métier, la laïcité, le climat scolaire.

s. 3 Culture numérique pour l'exercice du métier

Certification PIX. Éducation aux médias et à l'information.

- **UE SR2 Connaissance du métier**

s. 1 : L'élève dans l'établissement 1

s. 2 : L'élève dans l'établissement 2

- **UE IRS Exercice du métier : mise en pratique**

s. 4 : Préparation à l'épreuve orale 2

s. 3 et s. 4 : Analyse de pratiques

s. 3 et s. 4 : Acquisition des gestes professionnels

Accompagnement disciplinaire de l'étudiant sur les 6 semaines de stage, analyse de situations professionnelles, construction d'une posture réflexive sur la pratique professionnelle en lien avec le sujet du mémoire.

s. 3 et s. 4 : Corps et voix

Maîtriser son corps et sa voix en situation d'enseignement, communication verbale et non verbale.

ENSEIGNEMENTS BLOC 2

- **UE SR1 Cultures disciplinaires**

s. 3 : Approfondissement en littérature et civilisation américaines / britanniques (E. Bouzonviller et A. Moussart)

s. 4 : Approfondissement en littérature et civilisation britanniques / américaines (C. Dualé)

Pour ces deux cours, des dossiers de documents de type CAPES seront distribués et permettront de consolider les connaissances tout en travaillant la méthodologie de la synthèse de documents textes et iconographiques. L'objectif de ces cours est de préparer les étudiants à la première épreuve écrite d'admissibilité (composition) qui permet d'évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes de l'enseignement secondaire.

- **UE SR2 Savoirs linguistiques appliqués**

s. 3 : Traduction thème (L. Tracy)

s. 3 : Traduction version (A-S. Letessier)

Ce cours de version permettra de préparer la deuxième partie de la première épreuve d'admission au CAPES, nous traduirons essentiellement des textes littéraires issus des XX^e et XXI^e siècles.

Une bibliographie complète sera distribuée à la rentrée.

En attendant les étudiants peuvent travailler leur vocabulaire et revoir les techniques de traduction à l'aide des ouvrages suivants :

RAFROIDI Patrick, PLAISANT Michèle et SHOTT Douglas J. *Nouveau manuel de l'angliciste*. Gap : Ophrys, 1986.

VAN ROEY Jacques, GRANGER Sylviane et SWALLOW Helen. *Dictionnaire des faux amis français et anglais, English-French*. Paris : Duculot, 1995.

GRELLET Françoise, *Initiation à la version anglaise. The Word Against the Word*. Pratique de la traduction, Hachette Supérieur, 1993.

- **UE IRS Compléments méthodologiques**

s. 3 : Méthodologie disciplinaire (C. Dualé)

s. 4 : Stage

ENSEIGNEMENTS BLOC 3

- **UE SR1 Didactique de la langue vivante 1**

s. 3 : Préparation à l'épreuve disciplinaire appliquée

s. 4 : Préparation à l'oral 1

- **UE SR2 Savoirs appliqués : langue en contexte**

s. 3 : Grammaire et phonologie en contexte (O. Glain et R. Digonnet)

Ce cours a pour but de s'entraîner à mener des exploitations didactiques de faits de langue. Il s'agit de préparer à la fois le concours et la pratique professionnelle.

s. 4 : Travailler l'objectif culturel

- **UE IRS Mise en œuvre didactique et pédagogique**

s. 3 : Conception de séquences

s. 4 : Stage

ENSEIGNEMENTS BLOC 4

- **UE SR1 Recherches et pratiques réflexives**

s. 3 : Deux séminaires de recherche au choix (voir Master EA)

s. 4 : Langue orale (O. Glain)

Ce cours a un double objectif : préparer la première partie de la première épreuve d'admission de leçon (restitution, l'analyse et le commentaire de documents audio et/ou vidéo) et travailler l'anglais oral et ses spécificités à partir de situations concrètes donnant lieu à des prises de parole (interaction, médiation et prise de parole en continu).

- **UE IRS Construction d'un parcours professionnel personnalisé**

s. 3 : Mémoire : suivi de mémoire et soutenance

s. 4 : Construction d'un parcours professionnel personnalisé (à définir)

Ce module pratique vise à nourrir une réflexion sur son propre parcours professionnel tout en préparant activement aux oraux du concours.

II. 1/ Mention LLCER, Études hispanophones

Responsable : Emmanuelle SOUVIGNET – emmanuelle.souvignet@univ-st-etienne.fr

Il s'agit d'un Master spécifiquement Recherche qui prépare notamment les étudiants à une poursuite en Doctorat.

La mention langues, littératures, civilisations étrangères et régionales vise à fournir à l'étudiant.e la connaissance approfondie d'une langue et de la culture à laquelle elle est liée, ainsi qu'un niveau de qualification dans le domaine disciplinaire qui est le sien.

Année 1 du master

- Consolider les pratiques inhérentes au domaine disciplinaire (thème, version, pratique du commentaire et de l'analyse de documents, rédaction et expression en espagnol, en français).
- Etendre ses connaissances culturelles sur l'Espagne et l'Amérique latine.
- S'initier au travail de recherche et se familiariser avec les outils théoriques et critiques.

Année 2 du master

- Perfectionner les pratiques inhérentes au domaine disciplinaire et maîtrise des deux langues.
- Acquérir des connaissances de plus en plus spécialisées dans le domaine de recherche (littérature, histoire, image).
- Maîtriser les outils théoriques et critiques nécessaires à la recherche.
- Ouverture à l'international des volets pédagogiques et scientifiques avec possibilité d'une double diplomation.
- **L'année 2 du Master « études hispanophones » se déroule en distanciel sur la base de cours asynchrones.**

Pour qui ?

Conditions d'admission

- Être titulaire d'une licence de langues (LLCER ou LEA) pour le M1 et, suite à l'enregistrement de la e-candidature de l'étudiant.e sur le site de l'UJM, avoir été admis.e par la commission composée d'enseignants-chercheurs de l'UJM.
- Pour le M2, être titulaire d'un Master 1 d'espagnol ou d'un diplôme reconnu équivalent.
- Pour s'inscrire en Master 2, il est indispensable d'obtenir l'accord d'un-e directeur/directrice de recherche du département d'espagnol.
- Des étudiant.es d'autres spécialités peuvent être admis sur dossier après passage devant la Commission pédagogique du département d'espagnol.

Et après ?

Débouchés

- Poursuite d'études en Doctorat (possibilité de cotutelle à l'international Espagne et Amérique hispanique)
- Préparation des concours, notamment du CAPES et de l'Agrégation d'espagnol
- Poursuite d'études en Master 2 Métiers de la Rédaction et de la Traduction à l'Université Jean Monnet (cette possibilité est offerte aux étudiant.es ayant validé un Master 1 LLCER Espagnol de l'Université Jean Monnet avec l'option Traduction : se reporter aux pages suivantes qui présentent la liste des cours de l'option Traduction)
- Poursuite dans des Ecoles Supérieures de Traduction et Interprétariat ou de Journalisme
- Divers concours pour l'Administration publique française, les Institutions européennes et des Organismes internationaux
- Secteur privé : entreprises ayant des relations internationales

Études hispanophones - ANNÉE 1

ORGANISATION DU SEMESTRE 1 (cours mutualisés avec MEEF S1) (30 Ects)

Acquérir les méthodologies de la recherche - Utiliser les outils numériques pour la production et le transfert des connaissances							
Bloc 1 Recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 1
Séminaire de spécialité 1 Recherche documentaire (cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 SR2)		18	Oral en cours de semestre	Oral	Oral	4	1
Conférences ECLLA. Manifestations scientifiques			Compte rendu écrit	Compte rendu écrit		4	1

Développer et intégrer des savoirs spécialisés							
Bloc 2 Langue	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 9	Coef.
Version 1 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 SR2)		18	Exercices en cours de semestre	Ecrit 1 h	Ecrit 1 h	3	1
Thème 1 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 SR2)		18	Exercices en cours de semestre	Ecrit 1 h	Ecrit 1 h	3	1
Linguistique 1 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 3 SR2)		12	Exercices en cours de semestre	Ecrit 1 h	oral	3	1

Communication spécialisée pour le transfert des connaissances							
Bloc 3 Culture	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 13	Coef. 1
Civilisation 1 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 SR1)	18	6	Exercices en cours de semestre	Ecrit 3 h	Ecrit 3 h	5	1
Littérature 1 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 SR1)	18	6	Exercices en cours de semestre	Ecrit 3 h	Ecrit 3 h	5	1
Image 1 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 SR1)	6	6	Exercices en cours de semestre	Oral	Oral	3	1

Construire son projet professionnel							
Bloc 4 Suivil	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Suivi de mémoire			Remise problématique, plan, intro et biblio	Remise problématique, plan, intro et biblio		Annua lisé. Voir semest re 2	

ORGANISATION DU SEMESTRE 2 (cours mutualisés avec MEEF S2)
(30 Ects)

Acquérir les méthodologies de la recherche - Utiliser les outils numériques pour la production et le transfert des connaissances							
Bloc 1 Recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 1
Suivi de mémoire (cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 IRS)		Annualisé 11	Note de suivi de mémoire	Note de suivi de mémoire	Note de suivi de mémoire	2	1
Séminaire 2 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 SR1)		18	Oral pendant le semestre	Oral	Oral	3	1
Séminaire 3 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 SR1)		18	Oral pendant le semestre	Oral	Oral	3	1

Développer et intégrer des savoirs spécialisés							
Bloc 2 Langue	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 1
Version 2 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 SR2)		15	Exercices en cours de semestre	Ecrit 1 h	Ecrit 1 h	2	1
Thème 2 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 SR2)		15	Exercices en cours de semestre	Ecrit 1 h	Ecrit 1 h	2	1

Communication spécialisée pour le transfert des connaissances							
Bloc 3 Culture	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 12	Coef. 1
Civilisation 2 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 SR1)	18	6	Exercices en cours de semestre	Ecrit 3 h	Ecrit 3 h	5	1
Littérature 2 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 SR1)	18	6	Exercices en cours de semestre	Ecrit 3 h	Ecrit 3 h	5	1
Image 2 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 SR1)	6	6	Exercices en cours de semestre	Oral	Oral	2	1

Construire son projet professionnel							
Bloc 4 Expérience en milieu professionnel	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 1
Stage de 2 semaines			Remise rapport	Remise rapport	Remise rapport	4	1
Insertion pro			Validation module	Validation module		2	1

Études hispanophones - ANNÉE 2

ORGANISATION DU SEMESTRE 3 (30 Ects)

Acquérir les méthodologies de la recherche - Utiliser les outils numériques pour la production et le transfert des connaissances							
Formation Bloc 1 Langue des arts	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 1
Lexicologie de spécialité	8		Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	2	1
Etudes comparées de linguistique sémiotique	4	6	Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	2	1

Développer et intégrer des savoirs spécialisés							
Bloc 2 Artistes/œuvres des mondes espagnol et latino-américain	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 10	Coef. 1
Arts du mouvement (audiovisuel, TV, cinéma, documentaires, spectacle vivant, dessin animé)	4	6	Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	5	1
Arts et supports matériels (dessin, gravure, BD, peinture...) et numériques (dispositifs écraniques)	4	6	Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	5	1

Communication spécialisée pour le transfert des connaissances							
Bloc 3 Connaissance des contextes politiques du monde des arts	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 1
Contextes institutionnels du monde des médias	8		Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	3	1
Contextes muséographiques	8		Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	3	1

Développer et intégrer des savoirs spécialisés I							
Bloc 4 Etudes transdisciplinaires des arts	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 1
Théorie approches intermédiales (Texte/image)	8		Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	4	1
Mouvements convergents (Mouv. littéraires et artistiques) Convergences. Réécriture transmédiiale	4	6	Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	4	1

Construire son projet professionnel							
Bloc 5 Projet professionnel	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
Module insertion professionnelle			Validation du module			2	1

ORGANISATION DU SEMESTRE 4
(30 Ects)

Construire son projet professionnel							
Bloc 1 Mémoire de recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 30	Coef. 3
Suivi de mémoire et soutenance			Soutenance		Soutenance	30	1

PROGRAMME DU MASTER 1
Études hispanophones (cours mutualisés avec M1 S1 MEEF)
SEMESTRE 1

Responsable : Emmanuelle SOUVIGNET
emmanuelle.souvignet@univ-st-etienne.fr

BLOC 1 : Recherche

Séminaire de spécialité 1

(cours mutualisé avec MEEF bloc 4 SR2)
« Le champ des arts visuels »

s.1 18h TD Mme CHIROL TO

Conférences ECLLA

s. 1

BLOC 2 : Langue

Version 1

(cours mutualisé avec MEEF bloc 2 SR 2)

s.1 18 TD Mme KAPPÈS-LE MOING

Thème 1

(cours mutualisé avec MEEF bloc 2 SR 2)

s. 1 18 TD Mme SCHAEVERBEKE

Linguistique 1

(cours mutualisé avec MEEF bloc 3 SR 2)

s.1 12 TD Mme CHIROL TO

BLOC 3 : Culture

- Littérature 1

> La littérature espagnole au fil des siècles

s.1 18h CM + 6 TD M. DEL VECCHIO

- Civilisation 1

> *El caso Pandilla*

s.1 18h CM + 6h TD Mme CHIROL TO

- Images 1

> Analyse images fixes

s.1 6h CM + 6h TD Mme KAPPÈS-LE MOING

BLOC 4 : Suivi

Suivi de mémoire

s1. / s.2

PROGRAMME DU MASTER 1
Études hispanophones (cours mutualisés avec M1 S1 MEEF)
SEMESTRE 2

Responsable : Emmanuelle SOUVIGNET
emmanuelle.souvignet@univ-st-etienne.fr

BLOC 1 : Recherche

Suivi de mémoire (cours mutualisé avec MEEF bloc 4 IRS)	s.1 / s.2		Directeurs de mémoires
Séminaire 2 (cours mutualisé avec MEEF bloc 4 SR1) « Image textuelle et image audiovisuelle »	s.2	18 TD	M. MARIGNO
Séminaire 3 (cours mutualisé avec MEEF bloc 4 SR1) « Artes populares y sincretismo en América Latina »	s.2	18 TD	Mme RIMBOT

BLOC 2 : Langue

Version 2 (cours mutualisé avec MEEF bloc 2 SR2)	s.2	15h TD	Mme SOUVIGNET
Thème 2 (cours mutualisé avec MEEF bloc 2 SR2)	s. 2	15h TD	Mme DUMONT

BLOC 3 : Culture

Littérature 2 > Rafael Chirbes <i>La caída de Madrid</i> (cours mutualisé avec MEEF bloc 2 SR1)	(s1) / s.2	18 CM + 6 TD	Mme SOUVIGNET
Civilisation 2 > Approches théoriques et critiques autour de la notion de « civilisation » (cours mutualisé avec MEEF bloc 2 SR1)	s.2	18 CM + 6h TD	M. MARIGNO
Images 2 > Analyse images mobiles (cours mutualisé avec MEEF bloc 4 SR1)	s.2	6 CM + 6TD	Mme CHIROL TO

Stage de 2 semaines

Insertion professionnelle Cap Avenir : la validation se fera par l'intermédiaire d'une participation à l'une des opérations suivantes :

a. **L'opération "pitch ta boîte"** organisée par la Fondation de l'Université Jean Monnet au Palais des Congrès le 30/11. Les étudiant.e.s rencontreront des chefs d'entreprises de différents secteurs et pourront échanger avec eux.

b. Une **demi-journée CapAvenir**

Les contenus incluront l'utilisation des réseaux sociaux et la réalisation de CV vidéo en langue étrangère.

c. Participer à la **journée des métiers** (en attente de confirmation de CapAvenir)

Des professionnels viendront présenter leur métier (matin) et échanger avec les étudiant.e.s (après-midi). Métiers concernés : métiers du livre, musique et musicologie, arts plastiques, FLE, traduction et interprétation, métiers de l'enseignement et/ou de la recherche.

(module à valider)

Stage M1 semestre 2

Durée : 2 semaines ou 70 heures

Si stage en éducation nationale : minimum 20 heures d'observation de classe ou de participation à la classe.

Date du stage : semaines 11 et 12 du semestre 2 ou 4 (Le stage peut éventuellement être prolongé d'une semaine lors des vacances de printemps).

Possibilité de faire un stage filé (ex : un jour par semaine notamment pour l'enseignement).

Lieu : associations, institutions publiques, entreprises, unité de recherche UJM, éducation nationale

Condition : stage non rémunéré

Référent-e universitaire : Directrice/directeur de recherche

Inscription : convention à remplir en ligne par l'étudiant.e.

Évaluation : rapport de stage d'environ **15 pages minimum**, annexes non comprises (interligne 1,5, Times New Roman 12, marges 2,5)

Pour les stages hors éducation nationale :

- Présentation du lieu de stage et du milieu socio-économique (5 points)
- Description de la mission lors du stage (5 points)
- Analyse : intérêt de la mission pour la formation personnelle et professionnelle de l'étudiant.e (5 points)
- Note de la tutrice/ du tuteur de l'établissement d'accueil (5 points). La fiche d'évaluation sera adressée directement à la référent-e/ au référent universitaire.

Le travail doit être original et ne pas consister en un copier-coller des documents de communication de l'institution ou de l'entreprise.

Pour les stages dans l'éducation nationale :

- Présentation des caractéristiques de l'établissement, des niveaux et des classes observés pendant le stage (5 points)
- Présentation d'une séquence observée (série de séances articulées entre elles), de la progression dans laquelle elle s'inscrit (programmes des collèges et des lycées) (5 points).
- Analyse : place et rôle de l'enseignant.e, sa pédagogie et sa conduite de la classe, question de l'autorité et du climat de la classe, comportement des élèves, interactions diverses (5 points).
- Articulation de l'expérience observée avec les savoirs disciplinaires enseignés à l'Université (quels liens ?) ; intérêt du stage pour sa formation et pour son orientation professionnelle (5 points).

Pour ce type de stage, le questionnaire d'évaluation par le tuteur n'est pas utilisé.

L'étudiant.e doit trouver son stage par elle/lui-même puis le faire valider par sa/son référent.e universitaire. La recherche du stage se fait dès le premier semestre.

PROGRAMME DU MASTER 2
Études hispanophones
SEMESTRE 3 Enseignements asynchrones

Responsable : Emmanuelle SOUVIGNET
emmanuelle.souvignet@univ-st-etienne.fr

BLOC 1 : Langue des arts

Lexicologie de spécialité s. 3 8h CM Mme FRÉJAVILLE
Approche du domaine de la lexicologie de spécialité par l'épistémologie et les méthodes de l'histoire conceptuelle. Outils méthodologiques pour l'analyse de la production et de la circulation des concepts dans les espaces ibériques et latino-américaines.

Etudes comparées de linguistique sémiotique s.3 4h CM + 6h TD Mme FRÉJAVILLE
Utilisation d'outils numériques pour la production et le transfert des connaissances.

BLOC 2 : Artistes/œuvres des mondes espagnol et latino-américain

Arts du mouvement s.3 4h CM + 6h TD Mme DUMONT
Las danzas de conquista

Arts et supports matériels s.3 4h CM + 6h TD Mme CHIROL TO
Rupture et transgression en Espagne dans les années 1970 et début des années 1980. L'exemple de la photographie et de la bande-dessinée.

BLOC 3 : Connaissance des contextes politiques du monde des arts

Contextes institutionnels du monde des médias s.3 8h CM Mme KAPPÈS-LE MOING
Le musée du Prado

Contextes muséographiques s.3 8h CM Mme RIMBOT
Stratégies muséographiques en Amérique latine : discours et contre-discours sur la nation.

BLOC 4 : Etudes transdisciplinaires des arts

Théories approches intermédiaires s.3 8h CM M. MARIGNO
Aproximación teórica a la intermedialidad

Mouvements convergents s.3 4h CM + 6h TD Mme RIMBOT
« Intertextualité et interpicturalité dans la Nouvelle Chanson et le muralisme au Chili, 1965-1995. »
Dans le Chili des années 1960 aux années 1990, ont émergé divers mouvements artistiques convergents de contestation sociale et de construction identitaire et mémorielle. Le théâtre, la danse, le cinéma, la chanson, les arts plastiques, la photographie, ont constitué des pratiques convergentes tant sur le plan artistique que sur le plan politique. Nous nous centrerons cette année sur les liens étroits qu'on tissé artistes de la *Nueva Canción* et du *Canto Nuevo* et artistes des Brigades muralistes au cours du processus d'accession de la gauche au pouvoir puis de l'établissement de la dictature militaire au Chili.

BLOC 5 : Projet professionnel

Insertion professionnelle Cap Avenir : la validation se fera par l'intermédiaire d'une participation à l'une des opérations suivantes :

a. **L'opération "pitch ta boîte"** organisée par la Fondation de l'Université Jean Monnet au Palais des Congrès le 30/11.

Les étudiant.e.s rencontreront des chefs d'entreprises de différents secteurs et pourront échanger avec eux.

b. Une **demi-journée CapAvenir**

Les contenus incluront l'utilisation des réseaux sociaux et la réalisation de CV vidéo en langue étrangère.

c. Participer à la **journée des métiers** (en attente de confirmation de CapAvenir)

Des professionnels viendront présenter leur métier (matin) et échanger avec les étudiant.e.s (après-midi). Métiers concernés : métiers du livre, musique et musicologie, arts plastiques, FLE, traduction et interprétation, métiers de l'enseignement et/ou de la recherche.

PROGRAMME DU MASTER 2
Études hispanophones
SEMESTRE 4

Responsable : Emmanuelle SOUVIGNET
emmanuelle.souvignet@univ-st-etienne.fr

BLOC 1 : Mémoire de recherche

Suivi de mémoire et soutenance

Pour les recommandations sur le mémoire, voir les pages de cadrage en fin de livret.

II. 2/ Mention MEEF, Parcours espagnol

Responsable : Anouk CHIROL TO anouk.chirol@univ-st-etienne.fr

Rentrée Inspé : Jeudi 29 août 2024 en salle C01

- à 13h30 pour les M1

- à 15h pour les M2

Objectifs

Le master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) permet de préparer les concours de l'enseignement du second degré (CAPES). C'est un master professionnel organisé en deux années qui combine des enseignements théoriques, des cours centrés sur la pratique professionnelle et une expérience de terrain :

Année 1 : préparation du master 1 (avec stages d'observation et de pratique accompagnée)

Année 2 Préparation du master 2 et du concours du CAPES, stage en responsabilité en alternance OU stage de pratique accompagnée

Cette formation a pour objectif de préparer des professionnels dans le domaine de l'enseignement secondaire. Elle s'articule à partir de 4 blocs de compétence définis nationalement :

Bloc 1 : L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

Bloc 2 : L'enseignant, concepteur de ses enseignements

Bloc 3 : L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement pour faire apprendre chaque élève

Bloc 4 : L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

Le bloc 1 est géré par le centre local de l'INSPÉ à Saint-Étienne.

L'objectif est d'apprendre à enseigner une discipline au collège et au lycée. Il s'agit donc de maîtriser des savoirs et des savoir-faire liés à un champ disciplinaire, de développer des capacités à les transmettre et à les faire évoluer tout au long de la carrière. La formation vise également à dispenser une culture professionnelle commune à l'exercice des différents métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

Pour qui ?

Conditions d'admission

- Être titulaire d'une licence LLCER espagnol pour le M1 et, suite à l'enregistrement de la e-candidature de l'étudiant.e sur le site de l'UJM, avoir été admis.e par la commission composée d'enseignants-chercheurs de l'UJM.
- Des étudiants d'autres spécialités peuvent être admis sur dossier.
- Être titulaire d'un M1 MEEF pour le M2 (ou titre équivalent).
-

Et après ?

Débouchés

- Enseignement du second degré (en tant que certifié-e ou agrégé-e)

Pour les non-titulaires du concours :

- Enseignant-e comme vacataire ou contractuel-le.

- Formateur/formatrice dans les organismes de formation comme les Chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat), les Maisons familiales rurales.
- Formateur/formatrice dans des Établissements publics de formation professionnelle (GRETA, Groupe d'Établissements publics locaux d'enseignement ; CNAM, Conservatoire National des Arts et Métiers ; AFPA, Association pour la Formation Professionnelle des Adultes).
- Enseignant-e à l'étranger : l'AEFE, Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger ; la mission laïque française, les alliances françaises.
- Enseignant-e à l'armée (surtout les langues).
- Autres possibilités :
 - Les associations, les organismes publics ou privés de cours de soutien scolaire ou de mise à niveau, en français, langues...
 - Les fonctions d'encadrement des jeunes publics : accompagnement, suivi éducatif, insertion sociale et professionnelle.
 - Conception, coordination et conduite d'activités éducatives et pédagogiques.
 - Expertise du public enfant/adolescent.

MEEF M1 et M2 Sopa

CADRAGE RAPPORT DE STAGE

1 exemplaire à rendre au second semestre

- Le contexte : profil de votre/vos établissement(s) d'affectation et de ses dispositifs spécifiques - **3 pages**
- Présentation de votre tuteur, des classes et des caractéristiques des élèves - **3/4 pages**
- 1^{ère} partie : Explication d'une séance d'observation type et votre ressenti quant aux apports (et aux limites) de l'observation avant votre propre intervention lors de la 2^{ème} partie du stage – **1/2 pages**
- 2^{ème} partie du stage :
 - ◆ Contextualisation du référentiel de compétences en termes de mis en œuvre - **4/5 pages** : présentation complète et détaillée d'une séance ou d'une séquence d'enseignement (conception, réalisation et analyse réflexive).
 - ◆ Votre ressenti quant à votre capacité d'adaptation à enseigner une séquence que vous n'avez pas construite, le cas échéant - **1/2 pages**
- Bilan personnel du stage d'observation et de la construction de séquence pédagogique construit sur un ressenti et/ou les représentations du métier d'enseignant - **2 pages**.
- Annexe(s) comprenant notamment la séquence pédagogique que vous avez préparée
- Annexe(s) comprenant notamment la/les séquences pédagogiques que vous avez enseignée(s)
- Annexe(s) comprenant notamment la fiche d'évaluation du maître de stage que vous aurez préalablement récupérée lors de votre dernier jour d'observation.

Police principale - Times – 12

Interligne 1,5 (pour une meilleure lisibilité)

Vous êtes libres de choisir le type de page de garde, de présentation des titres et sous-titres.

Correction :

M1 : le rapport sera à rendre à l'enseignant qui s'occupe du 'Suivi de stage' S1 ou, éventuellement, à d'autres enseignants du département, selon les indications qui seront données aux étudiants.

M2B : le rapport sera à rendre à un des enseignants du département qui se chargera de la correction (voir page programme pour le nom de l'enseignant)

MASTER MEEF, Parcours Espagnol

ANNÉE 1

Attention : l'enseignement est annualisé et la répartition des cours par semestre (s.1 / s.2) est indicative.

Bloc 1 L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Contextes : système éducatif	s.1 L'enseignant dans l'établissement	6	8	Portfolio	Portfolio		3
	s.2 Culture numérique pour l'exercice du métier		10	Portfolio	Portfolio		
SR2 Connaissance du métier	s.1 Le parcours de l'élève I	2	6	Portfolio	Portfolio		3
	s.2 Le parcours de l'élève II	2	6	Portfolio	Portfolio		
IRS Exercice du métier : mise en pratique	s.1 Observation des gestes professionnels		15	Portfolio	Portfolio		6
	s.2 Acquisition des gestes professionnels		15	Portfolio	Portfolio		
	s.1 et s.2 Corps et voix		10	Portfolio	Portfolio		
SIP : Portfolio : Différents extraits d'un portfolio constitué par tous les enseignements des différentes UE en lien avec les semaines de stage. Ces extraits seront retravaillés et produits en fonction de critères précisés au moins 2 mois à l'avance et leur rendu sera échelonné au fur et à mesure de l'année. 5 extraits du portfolio = 5 notes sur l'année, les 3 meilleures seront retenues (une par UE) Pas de rattrapage.							

Bloc 2 L'enseignant, concepteur de ses enseignements		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 24
SR1 Cultures disciplinaires	s.1 et s.2 Littérature	36	12	Exercices en cours de semestre	1 écrit 3h	1 écrit 3h	14
	s.1 et s.2 Civilisation	36	12	Exercices en cours de semestre	1 écrit 3h	1 écrit 3h	
	s.1 et s.2 Images	12	12	Exercices en cours de semestre	1 oral	1 oral	

SR2 Savoirs linguistiques appliqués	s.1 et s.2 Thème		33	Exercices en cours de semestre	1 écrit 1h	1 écrit 1h	7
	s.1 et s.2 Version		33	Exercices en cours de semestre	1 écrit 1h	1 écrit 1h	
IRS Complément s méthodologi ques et disciplinaires	s. 1 Méthodologie disciplinaire		12	Exercices en cours de semestre	1 oral	1 oral	3
	s. 2 Méthodologie didactique		12	Exercices en cours de semestre	1 oral	1 oral	
SIP : Concours blancs							

Bloc 3 L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement pour faire apprendre chaque élève		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapag e	Ects 12
SR1 Didactique de la langue vivante	s.1 Mise en œuvre des langages et supports		12	Exercices en cours de semestre	1 oral	1 oral	5
	s.1 et s.2 Connaissance des programmes		12	Exercices en cours de semestre	1 oral	1 oral	
	s.2 Préparation à l'oral		18	Exercices en cours de semestre	1 oral	1 oral	
SR2 Savoirs appliqués : langue en contexte	s. 1 et s.2 Stratégies rédactionnelles		20	Exercices en cours de semestre	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	3
	s.1 Linguistique grammaire		12	Un exercice en cours de semestre	Un écrit d'1h	Un oral	
IRS Mise en œuvre didactique et pédagogiqu e	s. 1 Analyse de pratique et suivi de stage		18	Rapport de stage			4
	s. 2 Initiation à la construction de séquences en lien avec le stage		18	Evaluation s orales en cours de semestre	1 oral	1 oral	
SIP : Stage							

Bloc 4 L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Recherche et pratiques réflexives	s.2 Séminaire 2		18	1 oral en cours de semestre	1 oral	1 oral	5
	s.2 Séminaire 3		18	1 oral en cours de semestre	1 oral	1 oral	
SR2 Séminaire de recherche	s.1 Séminaire 1		18	1 oral en cours de semestre	1 oral	1 oral	3
IRS Construction d'un parcours professionnel personnalisé	s.1 et s.2 Méthodologie de la recherche et formation BU		11 (+ 15h BU)	Note de suivi de mémoire			4
SIP : Travail intermédiaire sur le mémoire							

MASTER MEEF, Parcours Espagnol

ANNÉE 2

Bloc 1 L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Contextes : système éducatif	s.3-4 L'enseignant dans l'établissement	6	8 2 gr.	Portfolio	Portfolio		3
	s. 3 Culture numérique pour l'exercice du métier		6 2 gr.	Portfolio	Portfolio		
SR2 Connaissance du métier	s. 3 L'élève dans l'établissement I	2	6 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		3
	s. 4 L'élève dans l'établissement II	2	6 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		
IRS Exercice du métier : mise en pratique	s. 4 Préparation à l'épreuve orale 2		4 (2 gr.) 12 (4 gr.)	Portfolio	Portfolio		6
	s.3-4 Analyse de pratiques		10 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		
	s. 3-4 Acquisition des gestes professionnels		10 (4 gr.)	Portfolio	Portfolio		
	s.3-4 Corps et voix		8 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		
<p>SIP : Portfolio : Différents extraits d'un portfolio constitué par tous les enseignements des différentes UE en lien avec les semaines de stage. Ces extraits seront retravaillés et produits en fonction de critères précisés au moins 2 mois à l'avance et leur rendu sera échelonné au fur et à mesure de l'année. 5 extraits du portfolio = 5 notes sur l'année, les 3 meilleures seront retenues (une par UE). Pas de rattrapage.</p>							

Bloc 2 L'enseignant, concepteur de ses enseignements		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Cultures disciplinaires	s.3 et/ou s.4 Littérature	6	6	Exercices en cours de semestre	Un écrit	1 écrit	4
	s.3 et/ou s.4 Civilisation	6	6	Exercices en cours de semestre	Un écrit	1 écrit	

SR2 Savoirs linguistiques appliqués	s.3 et/ou s.4 Thème		18	Exercices en cours de semestre	Un écrit 1h	1 écrit 1h	3
	s.3 et/ou s.4 Version		18	Exercices en cours de semestre	Un écrit 1h	1 écrit 1h	
IRS Compléments méthodologiques et disciplinaires	s. 3 Méthodologie disciplinaire		12	Exercices en cours de semestre	Un écrit	1 écrit	5
	s. 4 Faits de langue		8	Exercice en cours de semestre	Un écrit	Un oral	
	Stage (4 ects)			Un dossier	Un dossier	Pas de rattrapage	
SIP Concours blancs							

Bloc 3 L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement pour faire apprendre chaque élève		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 24
SR1 Didactique de la langue vivante	s.3 Analyse de dispositifs didactiques collège		12	Exercices en cours de semestre	Un oral	Un oral	5
	s.4 Analyse de dispositifs didactiques lycée		12	Exercices en cours de semestre	Un oral	1 oral	
SR2 Savoirs appliqués : langue en contexte	s.3 Préparation à l'oral 1 (espagnol)		10	Exercices en cours de semestre	Un oral	1 oral	5
	s.4 Préparation à l'oral 1 (français)		10	Exercices en cours de semestre	Un oral	1 oral	
IRS Mise en œuvre didactique et pédagogique	s.3 et s.4 Suivi de stage et conception de séquences		36	Exercices en cours de semestre	Un oral	Un oral	14 (12 pour le stage)
	Stage (MCCC)			Un dossier	Un dossier	Pas de rattrapage	
SIP Stage et conception de séquences							

Bloc 4		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Recherche et pratiques réflexives	s.3 et/ou s.4 Images		18	Exercices en cours de semestre	Un oral	Un oral	6
	s.3 et/ou s.4 Séminaire	36		Exercices en cours de semestre	Un écrit	Un écrit	
IRS Construction d'un parcours professionnel personnalisé	s.3 Suivi individualisé de mémoire et préparation de soutenance		8	Un oral	Pas de régime bloqué	Pas de rattrapage	6
	s.4 Entraînement individualisé au concours (oral)		18	Un oral en cours de semestre	Un oral	Pas de rattrapage	
SIP Mémoire							

Responsable : Anouk Chirol To

BLOC 1 : L'enseignant, acteur de la communauté éducative

SR 1 - Contextes : système éducatif

- L'enseignant dans l'établissement s.1 6h CM + 8h TD
Présentation du fonctionnement de l'établissement : les divers acteurs, les divers conseils. Droits et devoirs de l'enseignant, éthique du métier, la laïcité, le climat scolaire.
- Culture numérique pour l'exercice du métier s.2 10h TD
Certification PIX, Éducation aux médias et à l'information.

SR 2 - Connaissance du métier

- Le parcours de l'élève 1 s.1 2h CM + 6h TD
Parcours et progressivité des apprentissages. L'orientation. La relation avec les familles.
- Le parcours de l'élève 2 s.2 2h CM + 6h TD
Parcours et progressivité des apprentissages, L'égalité filles/garçons. La diversité.

IRS – Exercice du métier : mise en pratique

- Observation des gestes professionnels s.1 15h TD
Typologie des gestes professionnels. L'instauration de l'autorité. La relation enseignants/élèves. Les rituels, les sanctions. La construction de projets y compris interdisciplinaires au sein de TD mutualisés pour 2 disciplines en lien avec le stage.
- Acquisition des gestes professionnels s.2 15h TD
Accompagnement disciplinaire de l'étudiant sur les 6 semaines de stage, analyse de situations professionnelles, construction d'une posture réflexive sur la pratique professionnelle en lien avec le sujet du mémoire.
- Corps et voix s.1 / s.2 10h TD
Maîtriser son corps et sa voix en situation d'enseignement, communication verbale et non verbale.

BLOC 2 : L'enseignant, concepteur de ses enseignements

SR 1 – Cultures disciplinaires

- Littérature
 - > Littérature 1 : La littérature espagnole au fil des siècles s.1 18h CM + 6h TD M. DEL VECCHIO
 - > Littérature 2 : Chirbes *La caída de Madrid* s.1 / s.2 18h CM + 6h TD Mme SOUVIGNET
- Civilisation
 - > Civilisation 1 : film *El caso Pandilla* s.1 18h CM + 6h TD Mme CHIROL TO
 - > Civilisation 2 : Approches théoriques et critiques autour de la notion de civilisation s.2 18h CM + 6h TD M. MARIGNO
- Images
 - > Images 1 : analyse images fixes s.1 6h CM + 6h TD Mme KAPPÈS-LE MOING
 - > Images 2 : analyse images mobiles s.2 6h CM + 6h TD Mme CHIROL TO

SR 2 – Savoirs linguistiques appliqués

- Thème
 - > Thème 1 s.1 18h TD Mme SCHAEVERBEKE
 - > Thème 2 s.2 15h TD Mme DUMONT
- Version
 - > Version 1 s.1 18h TD Mme KAPPÈS-LE MOING

> Version 2 s.2 15h TD Mme SOUVIGNET

IRS – Compléments méthodologiques et disciplinaires

- Méthodologie disciplinaire s.2 12h TD Mme SOUVIGNET
Préparation à la méthodologie de l'exercice de composition

- Méthodologie didactique s.1 12h TD M. DEL VECCHIO
Préparation à l'épreuve écrite de construction de séquence

BLOC 3 : L'enseignant, maître d'œuvre dans ses classes

SR 1 – Didactique de la langue vivante

- Mise en œuvre des langages et supports s.1 12 TD Mme SCHAEVERBEKE
Stratégies de conception de séquence / séance dans le cadre de l'épreuve écrite

- Connaissance des programmes

> Collège s.1 6h TD Mme CHAPOT
> Lycée s.2 6h TD Mme FERNANDEZ

- Préparation à l'oral s.2 18h TD Mme CHIROL TO
Préparation à l'analyse audio / vidéo de l'épreuve orale

SR 2 – Savoirs appliqués : langue en contexte

- Stratégies rédactionnelles

Préparation aux épreuves écrites en français et en espagnol

> Stratégies rédactionnelles 1 s.1 10h TD Mme KAPPÈS-LE MOING
> Stratégies rédactionnelles 2 s.2 10h TD Mme SOUVIGNET

-Linguistique grammaire s.1 12h TD Mme CHIROL TO

IRS – Mise en œuvre didactique et pédagogique

- Analyse de pratique et suivi de stage s.1 18h TD Mme FERNANDEZ

- Initiation à la construction de séquences en lien avec le stage s.2 18h TD M. MOLANO

BLOC 4 : L'enseignant, praticien réflexif

SR 1 – Recherche et pratiques réflexives

- Séminaire 2 : le champ littéraire s.2 18h TD M. MARIGNO
« Image textuelle et image audiovisuelle »

- Séminaire 3 : le champ civilisationnel s.2 18h TD Mme RIMBOT
« Artes populares y sincretismo en América Latina »

SR 2 – Séminaire de recherche

- Séminaire 1 : le champ des arts visuels s.1 18h TD Mme CHIROL TO

IRS – Construction d'un parcours professionnel personnalisé

- Méthodologie de la recherche et formation BU s.1 / s.2
> formation BU 15h
> méthodologie de la recherche 11h TD
Ce module regroupe une formation assurée par la BU et le suivi des mémoires par les enseignants du département

BLOC 1 : L'enseignant, acteur de la communauté éducative

SR 1 - Contextes : système éducatif

- L'enseignant dans l'établissement s.3 / s.4 6h CM + 8h TD
Présentation du fonctionnement de l'établissement : les divers acteurs, les divers conseils. Droits et devoirs de l'enseignant, éthique du métier, la laïcité, le climat scolaire.
- Culture numérique pour l'exercice du métier s.3 6h TD
Certification PIX, Éducation aux médias et à l'information.

SR 2 - Connaissance du métier

- L'élève dans l'établissement 1 s.3 2h CM + 6h TD
Parcours et progressivité des apprentissages. L'orientation. La relation avec les familles.
- L'élève dans l'établissement 2 s.4 2h CM + 6h TD
Parcours et progressivité des apprentissages, L'égalité filles/garçons. La diversité.

IRS – Exercice du métier : mise en pratique

- Préparation à l'épreuve orale 2 s.4 16h TD.
- Analyse de pratiques s.3 / s.4 10h TD
- Acquisition des gestes professionnels s.3 / s.4 10h TD
- Corps et voix s.3 / s.4 8h TD
Maîtriser son corps et sa voix en situation d'enseignement, communication verbale et non verbale.

BLOC 2 : L'enseignant, concepteur de ses enseignements

SR 1 – Cultures disciplinaires

- Littérature
> *El gesticulador* s.3 6h CM + 6h TD M. DEL VECCHIO
- Civilisation
> *Capmany Centinela* s.3 6h CM + +6h TD Mme KAPPÈS-LE MOING

SR 2 – Savoirs linguistiques appliqués

- Thème
> Thème 1 s.3 12h TD Mme CHIROL TO
> Thème 2 s.4 6h TD Mme DUMONT
- Version
> Version 1 s.3 12h TD Mme KAPPÈS-LE MOING
> Version 2 s.4 6h TD Mme KAPPÈS-LE MOING

IRS – Compléments méthodologiques et disciplinaires

- Méthodologie disciplinaire s.3 12h TD M. DEL VECCHIO
Préparation à la méthodologie de l'épreuve écrite n°2
- Faits de langue s.4 8h TD Mme CHIROL TO

BLOC 3 : L'enseignant, maître d'œuvre dans ses classes**SR 1 – Didactique de la langue vivante**

- Analyse de dispositifs didactiques			
> Collège	s.3	12h TD	Mme CHAPOT
> Lycée	s.4	12h TD	Mme FERNANDEZ

SR 2 – Savoirs appliqués : langue en contexte

- Préparation à l'oral 1			
> Partie en espagnol	s.3	10h TD	M. DEL VECCHIO
> Partie en français	s.4	10h TD	Mme CHIROL TO

IRS – Mise en œuvre didactique et pédagogique

- Suivi de stage et conception de séquences			
> Suivi de stage 1	s.3	18h TD	M. MOLANO
> Suivi de stage 2	s.4	18h TD	M. MOLANO

BLOC 4 : L'enseignant, praticien réflexif**SR 1 – Recherche et pratiques réflexives**

- Images	s.3	18h TD	M. MARIGNO
« Image rhétorique et image fixe »			
- Séminaire 1 : préparation au concours Chirbes	s.3 / 4	18h CM	Mme SOUVIGNET
-Séminaire 2 : préparation au concours <i>El caso Pandilla</i>	s.3	18h CM	Mme CHIROL TO

IRS – Construction d'un parcours professionnel personnalisé

- Suivi individualisé de mémoire et préparation de soutenance	s.3	8h TD	
<i>Suivi de mémoire par les enseignants du département</i>			
-Entraînement individualisé à l'oral du concours	s.4	18h TD	
<i>Entraînements assurés par les enseignants du département</i>			

Master :
Arts, Lettres et Langues (ALL)
Mention :
LLCER
Parcours :
Études Hispaniques, Hispano-Américaines et Lusophones

Master MEEF

CADRAGE DU MÉMOIRE DE MASTER

0. CADRE GENERAL

Le Mémoire de Master, dont la préparation s'étend sur les deux années, sera soutenu au cours de la seconde année du Master (tout début Semestre 4 du Master) conformément aux dates fixées administrativement (en principe, janvier/février).

L'année de Master 1 est destinée à la mise en place d'une problématique en lien avec **le sujet et le corpus, qui devront avoir été définis avant la fin de la L3**, d'un appareil critique et théorique, d'une démarche méthodologique, ainsi qu'à la définition d'un plan et d'une bibliographie.

L'année de Master 2 est destinée au travail de rédaction et à la Soutenance.

Le Directeur/la Directrice de recherche **est en droit de refuser la soutenance des travaux non conformes aux cadres administratif et scientifique officiels** du Mémoire de Master.

1. CADRE ADMINISTRATIF

1.1. Master 1

- L'étudiant.e définit le titre définitif de son Mémoire en lien avec son Directeur/Directrice de recherche au cours des quatre premières semaines du premier semestre de Master 1 (Semestre 1 du Master) ;
- les huit autres semaines du Semestre 1 sont consacrées à la problématique et à la recherche bibliographique : une ébauche de bibliographie classée est remise au Directeur/Directrice de recherche, **au plus tard**, à la fin du premier semestre ;
- au cours du Semestre 2, l'étudiant.e définit son plan et remet son pré-Mémoire (Problématique, Plan, Bibliographie classée, Introduction, deux parties au choix rédigées) à son Directeur/Directrice de recherche, **en version papier ou numérique**, au plus tard **quinze jours avant la remise des notes à l'administration**.

1.2. Master 2

- **Avant la fin du premier semestre** de Master 2 (Semestre 3 du Master), l'étudiant.e remet à son Directeur / Directrice de recherche **l'intégralité du Mémoire (dernière partie et Conclusion)** pour relecture, à savoir, 15-20 pages pour le Mémoire de Master MEEF, et entre 80-120 pages pour le Mémoire de Master Recherche) ;
- le Mémoire dans sa **version complète et définitive** 30-40 pages pour le MEEF ou 80-120 pages pour le Recherche- *fourchette ne comprenant pas les annexes éventuelles*) sera remis au Directeur / Directrice de recherche sous forme numérique ou sous forme papier et relié **au plus tard deux semaines avant la date prévue pour la Soutenance** (Semestre 4 du Master) soit de juin à septembre pour le Master Recherche et au mois de janvier au plus tard pour le Master MEEF, selon les dates fixées administrativement. L'ensemble du Mémoire devra avoir été validé par le Directeur / Directrice de recherche avant Soutenance ;
- **il revient au Directeur / Directrice de recherche de composer le Jury de Soutenance** qui sera constitué d'au moins deux membres, dont obligatoirement un enseignant(e)-chercheur(e) HDR dans le cas du Master Recherche.

2. CADRE SCIENTIFIQUE

2.1. Le Mémoire de Master MEEF comptera 15-20 pages pour la partie universitaire et 15-20 pages pour la partie didactique, soit 30-40 page au total. Cette partie didactique, consistera en la **présentation d'une séquence de cours**, tel qu'attendu aux oraux du concours ; elle pourra, éventuellement, avoir fait l'objet d'un cours partiellement ou en totalité, à l'occasion du stage de formation.

Pour ce qui relève de la partie universitaire, la première, elle reprendra exactement le *corpus* de la partie didactique, mais analysée dans une perspective cognitive : **présentation des auteurs, du contexte artistique, du contexte**

socio-culturel et historique ; ces éléments ont pour finalité une mise en relation du *corpus* de documents (de préférence image/texte) à partir d'une **problématique commune**. Cette seconde partie s'apparente donc aux attendus des oraux du concours, tout en posant les bases d'une possible recherche universitaire ultérieure sous la forme d'une thèse, par exemple.

En somme, le Mémoire MEEF s'ajuste aux attendus du CAPES, tout en ouvrant la voie à une recherche de plus grande ampleur. Afin de bien, et de mieux, préparer à cette double perspective, il est **très vivement recommandé de choisir un corpus multimédial** (texte littéraire, texte historique, image fixe, image mobile, BD, *etc.*), et de l'aborder dans une perspective pluridisciplinaire (**méthodologie d'analyse de l'histoire, de l'image de la littérature**).

Le **Mémoire de Master Recherche** comptera 80-120 pages.

2.2. La Charte typographique : voir le Ch. 5 « Mémoires et Thèses : normes de présentation ».

2.3. La langue dans laquelle le Mémoire est rédigé sera différente de celle de la Soutenance (Français/Espagnol ou Espagnol/Français) ; cet aspect fera l'objet d'un accord entre le Directeur / Directrice de recherche et l'étudiant.e.

2.4. L'impression sera en R° ou en R°/V°, et sur des **feuilles paginées** de format **21 x 29,7 cm** (format A4).

2.5. La Soutenance se déroule comme suit :

un exposé de ses travaux par l'étudiant.e (environ 15 mn) ; et

un entretien avec le Jury (environ 15 mn).

2.6. La présentation formelle du Mémoire respectera rigoureusement les recommandations suivantes :

- la **Couverture** : nom de l'Université, de la Faculté, le titre du Mémoire, la dénomination du diplôme, les nom(s) et prénom(s) de l'auteur, ceux du Directeur / Directrice de recherche et la date prévue de la Soutenance ;
- la **Page de titre** : reprise des données de la Couverture ;
- les **Remerciements** éventuels : il est de tradition universitaire de remercier les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la réalisation des travaux de recherche ;
- le **Sommaire** ou la **Table des matières** : doit comprendre le titre des chapitres et des sous-chapitres avec les pages correspondantes sous la forme de deux colonnes distinctes ;
- l'**Introduction** : définition et justification du sujet, état scientifique de la question, mise en place des objectifs scientifiques, présentation de la problématique et du plan, de l'appareil critique et méthodologique ;
- le **corps du Mémoire** : il sera structuré en parties et en sous parties ;
- la **Conclusion** : reprend les vecteurs essentiels de la réflexion, souligne les apports du travail à la problématique de départ et ouvre éventuellement sur une mise en perspective de futurs travaux complémentaires (Doctorat) ;
- la **Bibliographie** raisonnée : la Bibliographie sera classée par axes principaux en fonction de la nature des travaux présentés ; et
- les **Index** éventuels : index des lieux, des noms, des termes notionnels, *etc.* Ils seront placés après la Bibliographie ou recueillis dans un volume à part et joint au Mémoire.

3. ENCADREMENT DES TRAVAUX DE RECHERCHE

Enseignants.es de la Filière d'Espagnol susceptibles d'encadrer des travaux de recherche :

Mme. Anouk CHIROL TO

M. Gilles DEL VECCHIO

Mme. Raphaèle DUMONT DIMIER

Mme. Morgane KAPPES LE MOING

M. Emmanuel MARIGNO

Mme. Emmanuelle RIMBOT

M. Raphaël ROCHÉ

Mme. Emmanuelle SOUVIGNET

4. MEMOIRES ET THESES : NORMES DE PRESENTATION

Certaines revues spécialisées exigent d'autres normes : dans ce cas les ateliers typographiques envoient une feuille de style (*hoja de estilo*) particulière.

4.1. Présentation générale du travail

Le texte sera présenté seulement sur le recto de la feuille, en interligne 1,5 et avec la police Times New Roman 12 pts. Les notes, les citations, les appendices, les sources, la bibliographie et les index seront, sauf indication expresse, transcrits en simple interligne.

Marges : 2 cm en haut pour pouvoir numérotter les pages (texte à 4 cm du bord supérieur), 5 cm à gauche pour le texte normal et 7 cm pour les citations, 3 cm en bas, entre 2 cm et 1 cm à droite.

Alinéas (retraits) à chaque paragraphe (sans saut de ligne) : identiques dans tout le travail et mesurer 25 mm, à partir de la marge de gauche. ATTENTION : il ne faut pas de paragraphes de 3 ou 4 lignes ni de paragraphes de deux pages. **Ne pas sauter de ligne entre les paragraphes.**

Caractères en italique (cursiva) : **on doit obligatoirement mettre en italique les titres d'œuvres d'art et d'ouvrages cités, les noms de journaux et de revues, les noms de bateaux, les notes de musique, les mots étrangers y compris les expressions, citations et abréviations latines (*ibid.*, *idem*, *infra*, *supra*, *op. cit.*, et autres).**

Couverture et page de titre : les indications doivent donner de haut en bas les renseignements suivants : université, faculté, département / prénom et nom de l'auteur en majuscules / titre en majuscules / sous-titre en minuscules (avec majuscules initiales au premier mot et aux noms propres), centré en dessous du titre / nature précise du travail (mémoire de Master I, Thèse de Doctorat, etc.) / titre, prénom et nom du Directeur de Recherche : Monsieur le Professeur X. / date.

L'ouvrage se présentera ainsi : page de couverture avec les indications précédentes, une page blanche recto-verso, la page de titre semblable à la couverture + l'ensemble du travail. À la fin, il faut également une page blanche recto-verso juste avant la couverture.

Titres, sous-titres, numérotage des chapitres et des paragraphes : **les titres de parties occupent une page entière.** On indique d'abord à 6 cm du bord supérieur de la page, en lettres majuscules : PREMIERE PARTIE, DEUXIEME PARTIE (ou PARTIE II)..., puis, à 10 cm du bord supérieur, le titre propre à la partie, également en majuscules. Les titres des autres divisions importantes (préface, introduction, bibliographie, index, tables) s'écrivent également en majuscules et à 6 cm du bord supérieur d'une page. Les titres de chapitres doivent aussi figurer : on écrit à 4 cm du bord supérieur le mot CHAPITRE en majuscules, suivi de son numéro d'ordre en chiffres romains, mais CHAPITRE PREMIER s'écrit toujours en toutes lettres. Le titre du chapitre proprement dit se centre à 6 cm du bord supérieur de la page. Les titres et les sous-titres détachés du texte ne sont pas suivis de point final. On peut également employer un système de numérotation emboîtée. Celui-ci consiste à ajouter, dans un ordre logique et progressif, au numéro du chapitre un chiffre supplémentaire de classement chaque fois que l'on divise ou subdivise. Exemple :

- CHAPITRE V
- STRUCTURES ET MOUVEMENTS SOCIAUX
- 5.1. LES CLASSES SOCIALES
- 5.2. LE PROBLEME POLITICO-SOCIAL
 - 5.2.1. Structure et changement
 - 5.2.2. La désarticulation des classes sociales
- 5.3. LA MARGINALITE
 - 5.3.1. Marginalité et modernisation
 - 5.3.2. Marginalité et dépendance
 - 5.3.3. Marginalité et capitalisme
 - 5.3.4. Le problème démographique
 - 5.3.4.1. Le problème démographique urbain
 - 5.3.4.2. Le problème démographique rural

Ce système emboîté présente l'avantage de bien mettre en évidence la structure d'un chapitre mais il est assez délicat à utiliser lorsque les subdivisions sont très nombreuses et complexes.

Pagination : il vaut mieux paginer au milieu de la page, à 2 cm du haut de la feuille (ou au coin droit). On numérote les pages en chiffres arabes. On peut paginer en chiffres romains un avant-propos, une préface, une introduction d'une édition d'un texte ou d'une traduction, mais le texte, lui, est toujours paginé en chiffres arabes. On n'inscrit jamais de numéro de page sur les feuilles de garde, de faux-titre, de titre, d'indications de parties (y compris préface, introduction, conclusion, appendices, index, etc.) et de départs de chapitres. Ces pages sont cependant comptabilisées et doivent être prises en considération pour la numérotation des suivantes.

Tableaux, cartes, illustrations qui ne nécessitent pas de techniques particulières de reproduction sont paginés normalement et comptabilisés. Si les documents à reproduire ne sont pas l'œuvre de l'auteur, il faut en mentionner les sources avec leurs références.

4.2. Présentation du texte

Ponctuation : elle doit être conforme aux usages grammaticaux. **On ne commence jamais une ligne par un signe de ponctuation** (sauf guillemets, parenthèses, crochets et tirets). **En français, les signes de ponctuation représentés par un graphisme simple (point, virgule) se placent immédiatement après la dernière lettre du mot qui les précède, mais ils doivent être suivis d'un espace. Les signes de ponctuation représentés par un graphisme double doivent être précédés et suivis d'un espace. ATTENTION : en espagnol, tous les signes sont suivis d'un espace, mais il n'y a pas d'espace avant.**

Parenthèses : il faut laisser un espace avant d'ouvrir une parenthèse et un après l'avoir fermée, sauf si celle-ci est immédiatement suivie d'un point ou d'une virgule. On ne laisse pas d'espace entre les parenthèses et les mots qu'elles renferment. L'ouverture d'une parenthèse ne doit pas être précédée d'une virgule. Les parenthèses dans les parenthèses sont à proscrire ; on emploie alors les crochets pour isoler une indication à l'intérieur des parenthèses.

Guillemets : on laisse un espace avant d'ouvrir et un espace après sauf si ceux-ci sont immédiatement suivis d'un point ou d'une virgule. Si le passage entre guillemets est considéré isolément (citation, discours direct par exemple) et requiert après lui un signe de ponctuation, celui-ci se place avant la fermeture des guillemets. On ne laisse pas d'espace entre les guillemets et les mots qu'ils renferment. **À la fin d'une citation, l'appel de note se situe après la fermeture des guillemets.**

Crochets : ils servent au même usage que les parenthèses et obéissent aux mêmes règles.

Tiret : il est précédé et suivi d'un espace. Il s'emploie dans un dialogue pour indiquer le changement d'interlocuteur. Il peut servir aussi, comme les parenthèses et les crochets, à isoler une indication ; dans ce cas on ne met pas de virgule devant le crochet d'ouverture et, si l'indication à isoler est en fin de phrase, le tiret de fermeture est remplacé par la ponctuation finale.

Points de suspension : ils se placent immédiatement, sans espace, après le mot qu'ils suivent. Après les points de suspension, la ponctuation normale est maintenue (sans espace pour la virgule et avec un espace pour les signes doubles), mais les points finaux et abrégatifs sont supprimés. L'expression "etc.", déjà suspensive, ne doit jamais être suivie de points de suspension. Quand ils indiquent la coupure d'une citation, on les met entre crochets pour les distinguer des points imputables à l'auteur du travail présenté.

Pour l'emploi du trait d'union et des majuscules : cf. les règles grammaticales. Simplement, pour les titres d'ouvrages, de recueils de poèmes, de tableaux, d'œuvres d'art, de films, etc., se présentent ainsi : *Le Rouge et le noir*, *L'Espoir*, *Le Printemps* de Botticelli, *Le Guépard* de Visconti... (majuscule à l'article défini s'il y en a un, et au premier mot qui le suit ainsi qu'aux noms propres entrant dans la composition du titre : *La Vie quotidienne au temps des Aztèques*, mais *Une vie* (art. indéfini) de Maupassant.

Citations : elles doivent être entre guillemets. Une citation courte est maintenue dans le corps du texte courant. Une citation longue est détachée du texte courant, apparaît en simple interligne avec une marge de 7 cm à gauche de la page. Si l'extrait que l'on veut citer commence par un alinéa (début de paragraphe, par exemple), il faut décaler la première ligne de la citation de 1 cm supplémentaire sur la droite ; si la citation est prise dans le corps d'un paragraphe, ce décalage supplémentaire de la première ligne n'existe pas.

La ponctuation finale se place à l'intérieur des guillemets lorsque celle-ci appartient à la citation, à l'extérieur lorsque la citation est incorporée dans une phrase de l'auteur du texte courant. Une citation doit toujours se terminer par un chiffre d'appel de note placé immédiatement après les guillemets.

Les citations ne doivent être altérées en quoi que ce soit. Toute suppression même d'un seul mot, doit être signalée par des points de suspension entre crochets. De même, tout mot, commentaire, explication... doit être entre crochets.

Pour garder à l'exposé son homogénéité, il est important d'introduire convenablement toutes les citations.

4.3. Présentation des notes

Toutes les notes en bas de page doivent être signalées dans le texte par un signe d'appel. L'appel de note et la note correspondante doivent évidemment avoir le même numéro. Les appels de notes se font par numérotation continue, par page ou par chapitre. L'appel est toujours placé avant le signe de ponctuation quand il y en a un. Pour les citations, l'appel de note doit se situer immédiatement après les guillemets et avant le signe de ponctuation final lorsque ce dernier n'appartient pas à l'auteur cité. Les notes sont présentées en simple interligne et leur présentation doit être uniforme dans tout l'ouvrage.

ATTENTION : tout emprunt à des publications antérieures, tout argument non personnel doit être justifié par une note fournissant avec précision les références d'origine. Il serait grave de s'attribuer les recherches et les découvertes d'autres chercheurs ou de laisser dans le doute cette attribution.

Référence à un ouvrage imprimé : l'ordre suivant est celui-ci : numéro d'appel de note, nom de l'auteur (en majuscules ou pas = BALZAC ou Balzac alors que dans le corps du texte il n'y a qu'une majuscule initiale = Balzac), prénom intégral, si possible, et en minuscules (sans séparation par une virgule du nom de l'auteur), titre de l'ouvrage en italique et sans guillemets, lieu, éditeur, date de publication, tome ou volume, page. Les mots "page", "tome", "volume" seront abrégés sous les formes : p., t., vol. (au pluriel comme au singulier mais on admet pp. pour pages au pluriel). La note se termine par un point. Exemple : BRAUDEL Fernand, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, 3e éd., Paris, Armand Colin, 1976, t. 2, p. 19.

Pour la référence à un ouvrage collectif ou article de revue ou de journal : exemples :

Dans un ouvrage collectif : CLEMESSY Nelly, "Emilia Pardo Bazán et les littératures étrangères", *Nationalisme et cosmopolitisme dans les littératures ibériques au XIXe siècle*, Université de Lille III, Editions Universitaires, 1975, p. 103-118.

Pour un article : PENOT Jacques, "L'expansion commerciale française au Mexique", *Bulletin Hispanique*, Bordeaux, t. LXXV, Nos 1-2, janvier-juin 1973, p. 169-201.

Utilisation de *op. cit.* (ou *Op. cit.* en début de ligne), *ibid.* (ou *Ibid.*), *idem* (ou *Idem*) : *op. cit.*, veut dire œuvre citée (en latin) et s'utilise pour reprendre une œuvre citée auparavant dans les notes (exemple : BRAUDEL Fernand, *op. cit.*, p. 32.). Si on trouve plusieurs ouvrages du même auteur, on indique le début du titre : BRAUDEL Fernand, *La Méditerranée...*, *op. cit.*, p. 32. Si, dans le corps du texte, l'auteur est cité, on ne le reprend pas dans la note (*Op. cit.*, p. 32.). Cette règle est valable tout au long du travail.

Quand, par exemple, la note 2 d'une page reprend la même œuvre que dans la note immédiatement précédente (même page ou page précédente), on utilise *Ibid.* (*ibid.*), c'est-à-dire la même œuvre (exemple : *Ibid.*, p. 35.). S'il s'agit de la même œuvre et de la même page = *Idem*.

Pour un article, les règles sont les mêmes, mais, puisqu'il ne s'agit pas d'une œuvre à mettre en italique, on écrit, par exemple : CLEMESSY Nelly, "art. cit.", p. 110 ou "art. cit." seulement si le nom de l'auteur se trouve dans le corps du texte.

On commence souvent une note, en français, par Voir (ou Cf.) = en espagnol Ver ou Véase.

4.4. Présentation des sources et de la Bibliographie

Tout travail de recherche doit être accompagné, à la fin de l'ouvrage (avant les index et les tables) d'une partie consacrée aux sources et à la bibliographie. On ne met dans la bibliographie que les ouvrages et articles utilisés dans le travail de recherche (lus par l'auteur du mémoire ou de la thèse).

Pour une bibliographie importante (surtout pour une thèse), on doit avoir recours à des divisions et subdivisions. On présente toujours d'abord les sources manuscrites, puis les ouvrages imprimés et enfin les articles de revues (on peut ajouter maintenant, encore après, les sites Internet utilisés).

La bibliographie des ouvrages peut être présentée soit globalement et par ordre alphabétique des noms d'auteurs, soit par sections spécialisées dans un ordre alphabétique ou chronologique. Pour les articles, on peut aussi adopter la même méthode.

Le classement alphabétique des auteurs s'établit selon des normes très complexes selon la langue. Voir le Directeur pour plus d'informations.

Pour le classement des œuvres d'un même auteur : le classement est chronologique.

La présentation est la même que pour les notes en bas de pages, mais, dans la bibliographie on met simplement le prénom entre parenthèses (les parenthèses ne sont pas obligatoires). Plusieurs types d'exemples : soit, très simplement : GREVISSE (Maurice), *Le Bon usage*, Paris, Duculot, 1980, soit : GREVISSE, Maurice, *Le Bon usage*, Paris, Duculot, 1980 soit GREVISSE (Maurice). - *Le Bon usage*. - Paris, Duculot, 1980.

4.5. Index et Table des matières (ou Índice dans les deux cas parfois en espagnol)

(Pour l'index, on trouve Índice de nombres (ou onomástico) et pour table des matières = sumario ou índice general ou de contenido).

L'Index (onomastique, par exemple) doit reprendre tous les noms cités y compris les notes, les appendices et la bibliographie. Selon la recherche, il peut y avoir, en outre, un index des matières. Se renseigner pour faire les index directement par l'ordinateur. Exemple : Durell (Lawrence) : 27, 61, 92n, 143, 145-148, 241 (n = page de la note). Il peut y avoir aussi un índice de ilustraciones ou de láminas (planches).

Si on veut introduire un glossaire, il faut le placer entre la bibliographie et les index.

En France, la table des matières (ou sommaire) se met, en général, à la fin, après la bibliographie et les index, et au début, en Espagne. La table des matières doit indiquer les titres et les pages des parties, divisions et subdivisions du travail. Pour la présentation, prendre un ouvrage scientifique à la BU.

- **réactionnels** : acquérir des techniques d'écriture, de portée générale et dans les domaines spécialisés de l'administration et du journalisme (presse *print* et web), maîtriser des méthodes rhétoriques et de stratégie de communication, ainsi que des outils d'analyse de discours (notamment médiatique) et de sémiologie (textes et images) ;
- **linguistiques** : perfectionner sa maîtrise de deux langues étrangères par l'exploration dynamique d'une grande variété d'exercices de traduction à l'écrit et à l'oral, y compris en langue spécialisée (au sujet de l'offre de langues du Master MRT : voir *infra*, la rubrique « Conditions d'admission ») ;
- **professionnels** : (re)visiter les repères d'une culture générale des métiers de la rédaction et de la traduction, ainsi que de l'interculturalité, et maîtriser les outils de la veille numérique ou du management de réseaux sociaux dans ces domaines ; perfectionner sa pratique des outils et des langages numériques qui serviront aux activités de la rédaction (PAO, codage) et de la traduction (TAO) ; acquérir des compétences administratives et entrepreneuriales essentielles : gestion, comptabilité, marketing, management, droit du travail, droit de l'entreprise.

Cette orientation professionnalisante très marquée est renforcée par la présence de **deux stages de longue durée** dans le cursus : 2 mois minimum en S2 et 5 mois minimum en S4.

Pour qui ? Quelles conditions d'admission ?

L'étudiant·e qui s'oriente vers le parcours MRT doit avoir à son actif :

- une très bonne maîtrise du **français**,
- **deux langues étrangères** : une langue de spécialité et une langue de renforcement.

Compte tenu de l'offre stéphanoise, **les langues de spécialité dans le cadre du Master MRT sont l'anglais ou l'espagnol**, et le choix de la langue de renforcement se fait selon les modalités suivantes :

- si **l'anglais** est la langue de spécialité, alors la langue de renforcement est **l'allemand**, ou **l'espagnol**, ou **l'italien**, ou le **portugais** ;
- si **l'espagnol** est la langue de spécialité, alors la langue de renforcement est **l'allemand**, ou **l'anglais**, ou **l'italien**, ou le **portugais**.

L'admission en Master 1 MRT est soumise à un dépôt de candidature pour tous les étudiants et toutes les étudiantes, quel que soit le parcours précédent, quelle que soit l'université d'origine (y compris les étudiant·es de l'UJM Saint-Étienne), quels que soient les diplômes précédemment obtenus.

Pour faire acte de candidature, les étudiant·es doivent déposer une demande d'admission sur eCandidat (voir site web de l'UFR ALL). Les consignes à suivre, ainsi que les pièces à fournir seront indiqués sur le site à partir du mois d'avril. Le calendrier à respecter, les consignes à suivre, ainsi que les pièces à fournir seront indiqués sur le site à partir du mois d'avril.

L'admission en Master 2 MRT est :

- de droit pour les étudiant·es issu·es du Master 1 MRT de l'UJM Saint-Étienne, sous réserve d'avoir validé le Master 1 MRT de l'UJM Saint-Étienne, et de conserver la même combinaison linguistique (langue de spécialité / langue de renforcement),
- soumise à un dépôt de candidature pour tous les autres étudiants et toutes les autres étudiantes, quel que soit le parcours précédent, quelle que soit l'université d'origine (y compris les étudiant·es de l'UJM Saint-Étienne issu·es d'une autre formation que le Master 1 MRT), quels que soient les diplômes précédemment obtenus. Pour faire acte de candidature, ces étudiant·es doivent déposer un

dossier de candidature sur eCandidat (voir site web de l'UFR ALL). Le calendrier à respecter, les consignes à suivre, ainsi que les pièces à fournir seront indiqués sur le site à partir du mois d'avril.

NB. : Les étudiant·es ayant validé un Master 1 LLCER Anglais de l'UJM Saint-Étienne avec l'option MRT (dite « option Traduction »), devront également déposer un dossier de candidature sur eCandidat (une attention particulière sera portée aux résultats obtenus à l'UE option MRT, dite « option Traduction »).

Et après ? Quels débouchés ?

Les débouchés professionnels peuvent trouver leur place dans des cadres très variés : *freelance*, entreprise, agence, cabinet de conseil, administration, institution publique, collectivité territoriale, réseau associatif, réseau culturel et diplomatique français à l'étranger, ONG, organisation internationale, etc. Dans un horizon très large de débouchés possibles, les principales perspectives professionnelles sont :

- dans le domaine linguistique : traducteur/trice et/ou interprète (en indépendant·e ou en tant qu'employé·e) ;
- dans le domaine éditorial et journalistique : rédacteur/trice et web-rédacteur/trice, responsable de projet éditorial, responsable de projet web ;
- dans le domaine communicationnel et publicitaire : attaché·e de presse, chargé·e de relations publiques, responsable de communication, rédacteur/trice, *community manager*, *social media manager* ;
- dans le domaine touristique : guide conférencier/ère, guide interprète, accompagnateur/trice de voyages, agent·e de voyages, conseiller/ère tourisme (affaires et/ou loisirs).

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE, SE REPORTER AU LIVRET DE L'ÉTUDIANT-E MASTER MRT,
TÉLÉCHARGEABLE À PARTIR DES PAGES MRT UJM :

https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/master-XB/master-XB/master-traduction-et-interpretation-parcours-metiers-de-la-redaction-et-de-la-traduction-5_02_07_0020_FR.html

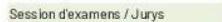

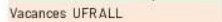









Calendrier de la faculté ALL 2024-2025

AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER	
JEU 1		D 1		MAR 1		VEN 1		D 1		MER 1	
VEN 2		LUN 2		MER 2		SAM 2		LUN 2		JEU 2	
SAM 3		MAR 3		JEU 3		D 3		MAR 3		VEN 3	
D 4		MER 4		VEN 4		LUN 4		MER 4		SAM 4	
LUN 5	Vacances estivales Fermeture administrative	JEU 5	Reunions de rentrée	SAM 5		MAR 5		JEU 5	12	D 5	
MAR 6		VEN 6		D 6		MER 6	8	VEN 6		LUN 6	Epreuves terminales session Une
MER 7		SAM 7		LUN 7		JEU 7		SAM 7		MAR 7	
JEU 8		D 8		MAR 8		VEN 8		D 8		JEU 8	
VEN 9		LUN 9	Rentrée impaire	MER 9	5	SAM 9		LUN 9		VEN 9	
SAM 10		MAR 10		JEU 10		D 10		MAR 10		SAM 10	
D 11		JEU 11		VEN 11		LUN 11		MER 11	13	D 11	
LUN 12		MAR 12	1	SAM 12		MAR 12		JEU 12		D 12	
MAR 13	VEN 13		D 13		MER 13	9	VEN 13		LUN 13	Epreuves terminales session Une	
MER 14	SAM 14		LUN 14		JEU 14		SAM 14		MAR 14		
JEU 15	D 15		MAR 15		VEN 15		D 15		MER 15		
VEN 16	LUN 16		MER 16	6	SAM 16		LUN 16		JEU 16		
SAM 17	MAR 17		JEU 17		D 17		MAR 17	Semaine de révision	VEN 17		
D 18	MER 18	2	VEN 18		LUN 18		MER 18		SAM 18		
LUN 19	JEU 19		SAM 19		MAR 19		JEU 19		D 19		
MAR 20	VEN 20		D 20		MER 20	10	VEN 20		LUN 20		Rentrée paire
MER 21	SAM 21		LUN 21		JEU 21		SAM 21		MAR 21		
JEU 22	D 22		MAR 22		VEN 22		D 22		JEU 22		
VEN 23	LUN 23	3	MER 23	7	SAM 23		LUN 23		MAR 23		
SAM 24	MAR 24	Soutenance M2	JEU 24		D 24		MAR 24		VEN 24	1	
D 25	MER 25		VEN 25		LUN 25		MER 25	Vacances de Noël	SAM 25		
LUN 26	JEU 26		SAM 26		MAR 26		JEU 26	Fermeture administrative	D 26		
MAR 27	VEN 27		D 27		MER 27	11	VEN 27		LUN 27		
MER 28	SAM 28		LUN 28		JEU 28		SAM 28		MAR 28		
JEU 29	D 29		MAR 29	Vacances de Toussaint	VEN 29		D 29		MER 29	2	
VEN 30	LUN 30	4	MER 30		SAM 30		LUN 30		JEU 30		
SAM 31			JEU 31				MAR 31		VEN 31		

FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUN		JUILLET	
SAM 1	1	SAM 1	1	MAR 1	1	JEU 1	1	0 1	1	MAR 1	1
D 2	2	D 2	2	MER 2	2	VEN 2	2	LUN 2	2	MER 2	2
LUN 3	3	LUN 3	3	JEU 3	3	SAM 3	3	MAR 3	Jury	JEU 3	3
MAR 4	4	MAR 4	4	VEN 4	4	D 4	4	MER 4		VEN 4	4
MER 5	5	MER 5	5	SAM 5	5	LUN 5	5	JEU 5		SAM 5	5
JEU 6	6	JEU 6	6	D 6	6	MAR 6	6	VEN 6		D 6	6
VEN 7	7	VEN 7	7	LUN 7	7	MER 7	7	SAM 7		LUN 7	7
SAM 8	8	SAM 8	8	MAR 8	8	JEU 8	8	D 8		MAR 8	8
D 9	9	D 9	9	MER 9	9	VEN 9	9	LUN 9		MER 9	9
LUN 10	10	LUN 10	10	JEU 10	10	SAM 10	10	MAR 10		JEU 10	10
MAR 11	11	MAR 11	11	VEN 11	11	D 11	11	MER 11		VEN 11	11
MER 12	12	MER 12	12	SAM 12	12	LUN 12	12	JEU 12		SAM 12	12
JEU 13	13	JEU 13	13	D 13	13	MAR 13	13	VEN 13		D 13	13
VEN 14	14	VEN 14	14	LUN 14	14	MER 14	14	SAM 14		LUN 14	14
SAM 15	15	SAM 15	15	MAR 15	15	JEU 15	15	D 15		MAR 15	15
D 16	16	D 16	16	MER 16	16	VEN 16	16	LUN 16		MER 16	16
LUN 17	17	LUN 17	17	JEU 17	17	SAM 17	17	MAR 17		JEU 17	17
MAR 18	18	MAR 18	18	VEN 18	18	D 18	18	MER 18		VEN 18	18
MER 19	19	MER 19	19	SAM 19	19	LUN 19	19	JEU 19		SAM 19	19
JEU 20	20	JEU 20	20	D 20	20	MAR 20	20	VEN 20		D 20	20
VEN 21	21	VEN 21	21	LUN 21	21	MER 21	21	SAM 21		LUN 21	21
SAM 22	22	SAM 22	22	MAR 22	22	JEU 22	22	D 22		MAR 22	22
D 23	23	D 23	23	MER 23	23	VEN 23	23	LUN 23		MER 23	23
LUN 24	24	LUN 24	24	JEU 24	24	SAM 24	24	MAR 24		JEU 24	24
MAR 25	25	MAR 25	25	VEN 25	25	D 25	25	MER 25		VEN 25	25
MER 26	26	MER 26	26	SAM 26	26	LUN 26	26	JEU 26		SAM 26	26
JEU 27	27	JEU 27	27	D 27	27	MAR 27	27	VEN 27		D 27	27
VEN 28	28	VEN 28	28	LUN 28	28	MER 28	28	SAM 28		LUN 28	28
		SAM 29	29	MAR 29	29	JEU 29	29	D 29		MAR 29	29
		D 30	30	MER 30	30	VEN 30	30	LUN 30		MER 30	30
		LUN 31	31			SAM 31	31			JEU 31	31

Légendes

 Session d'examens / Jurys	 vote
 Vacances UFRALL	 vote
 Fermetures administratives	 Information
 Informations diverses	 Information
 Vacances scolaire académie de Lyon	 Information

Dates prévisionnelles des conseils d'UFR :

Information
 2023/2024 : Fin mai / 7 juin / 5 juillet après midi
 2024/2025 : 20 septembre / 25 octobre / 29 novembre / 10 janvier / 28 mars / 24 mai / 04 juillet
 Bureaux (en plus des conseils) : 14 février, 18 avril, 20 juin 2024

Soutenances des M2 (dates limites):

vote
 2023/2024 : 24 septembre 2024
 2024/2025 : 24 septembre 2023

Calendrier voté en conseil d'UFRALL du 29 mars 2024
 Calendrier voté en CFVU UJM du 19 avril 2024